

# BASSE-GOULAINÉ

1988







**JARDINERIE  
SUD**

Les Ouvriers du Jardin

329 route de Clisson  
44230 ST-SÉBASTIEN  
Tél. 40 03 12 31



**TAXI-RADIO**


Tél. 40 06 00 84



SERVICE JOUR & NUIT  
TRANSPORTS SANITAIRES  
SORTIES D'HOPITAUX  
DÉPARTS CONVALESCENCE  
SOINS ET RÉÉDUCATION

**P. QUÉRÉ**

8 rue de Provence 44115 BASSE-GOULAINÉ



**Services et  
équipements  
des  
collectivités**

études, construction, exploitation de services publics  
de distribution d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement  
de traitement des ordures ménagères, balayage urbain

**SAUR**

**SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL**  
DIRECTION RÉGIONALE : 1 place de la Galerne, Ile Beaulieu  
44062 NANTES CEDEX 02 - Tél. 40 35 72 00

Librairie **Papeterie**

Articles de bureau - Cadeaux  
Presse Régionale et Parisienne



**Mme VINET**

1 rue de Poitou - Tél. 40 03 56 90  
44115 BASSE-GOULAINÉ

**Garage  
RAGUIDEAU**




Depuis 1930 de père en fils à votre service  
Agence exclusive PEUGEOT  
«Occasions du LION»

170 route de Clisson - NANTES  
Saint-Sébastien - Vertou Tél. 40 34 20 63

**Constructions artisanales**  
La Louée - 44115 HAUTE-GOULAINÉ  
Conseils terrains nord et sud Loire



**LOGENOR** Tél. 40 54 93 61



Place de l'Église - BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40 06 02 16

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et 15 h 30 à 19 h  
samedi 8 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h / dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 12 h 30

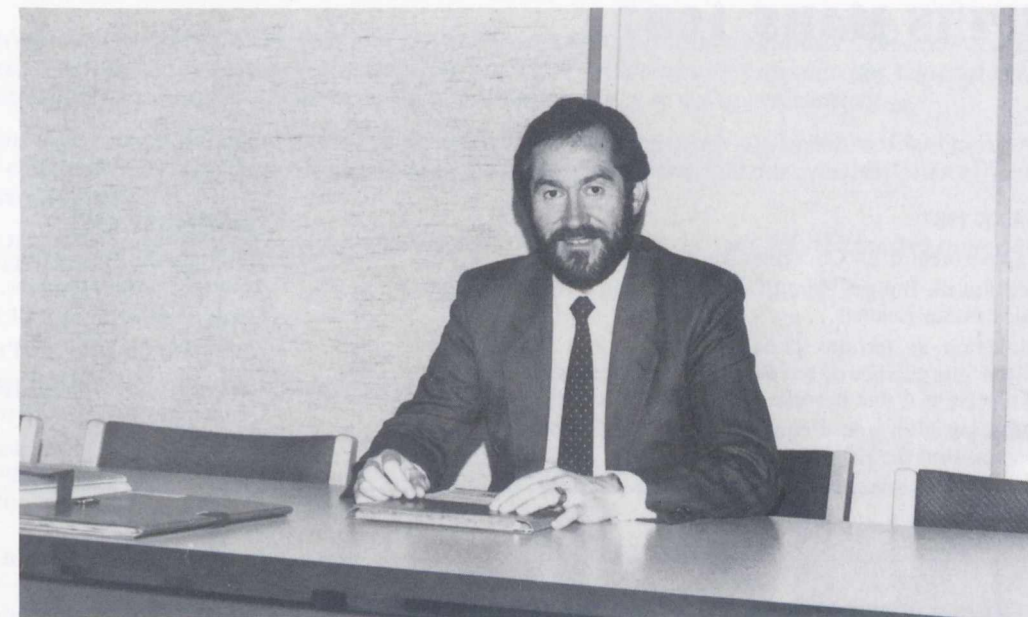
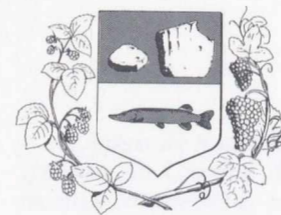


**Restaurant de la Rivière**  
157 rue du Grignon - 44115 BASSE-GOULAINÉ

**Coco Charette**  
Spécialités des Bords de Loire

Tél. 40 03 58 85

Ouvert tous les midis sauf le mardi et ouvert le soir le vendredi et le samedi



Chers Goulainais et Goulainaises,

*Notre Commune poursuit son évolution et prépare l'avenir.*

*Pour cela, notre équipe municipale œuvre à la dotation de moyens structurants tout en veillant à une gestion quotidienne adaptée à ses moyens et en s'attachant à maintenir son identité et la qualité de vie dont vous, les plus anciens, êtes fiers, et que vous, les plus récemment installés, êtes venus chercher.*

*L'année 1987 aura vu notamment l'extension des bâtiments scolaires, la création de plusieurs vestiaires pour parfaire les équipements sportifs, la création d'une halte garderie, la réalisation de logements à usage locatif en direction des personnes âgées et des jeunes, la suppression de la station de lagunage avec aménagement d'espaces verts au bord du canal...*

*L'année 1987 aura connu des décisions importantes. Je veux citer celle du Conseil Régional d'installer un lycée à la Hardrie et dont les travaux sont sur le point de débiter. Je veux citer l'accord de la Commission Départementale d'Urbanisme pour l'installation d'un Centre Commercial qui devrait jouer un rôle moteur dans la réussite de notre zone d'activités à laquelle vous le savez nous sommes très attachés, tant pour l'emploi que pour nos ressources futures. Je veux citer également la décision communale de réalisation d'une salle polyvalente attendue depuis plusieurs années sur le plan des loisirs et de la culture.*

*L'année 1988 verra se concrétiser, au moins dans leur première phase, l'ensemble de ces décisions. Elle verra parallèlement l'aménagement du centre bourg où déjà de nouveaux commerces sont prêts à ouvrir leurs portes ; nous nous en félicitons vivement pour la vie même de ce bourg. Puis, d'autres projets ne manqueront pas de s'élaborer tels que celui d'une maison de retraite sur lequel travaille une association créée en la circonstance.*

*L'année 1988 pourrait aussi connaître, nous le souhaitons, notre ouverture sur l'Europe avec la concrétisation du jumelage en préparation avec nos amis allemands de Theley.*

*Sur le plan intercommunal, sachez que je m'attache à mettre en place deux syndicats, l'un qui supporterait la réalisation d'équipements sportifs couverts et de plein air liés au lycée, l'autre qui prendrait en charge l'aménagement hydraulique du Bassin Versant de la Goulainé, dont l'aspect inondations qui a lourdement touché certains d'entre vous, et la notion de valorisation touristique entre «Loire et Goulainé».*

*Je ne saurais, enfin, omettre de souligner l'intensité de la vie associative dans notre Commune qui se traduit par la densité des articles produits, ce dont je me félicite.*

*Je suis, par ailleurs, heureux de vous présenter avec ce bulletin le premier guide de notre Commune.*

*Puisse l'un et l'autre vous apporter l'assurance de notre entier et constant dévouement au service de Basse-Goulainé.*

**Serge POIGNANT**  
Maire de Basse-Goulainé  
Conseiller Général

Édition - Publicité :  
**BULLETIN  
D'INFORMATION**

Gérant :  
Philippe AMELINEAU

84 Quai de la Fosse  
44100 NANTES  
☎ 40 73 09 32

FROGER Imp.  
BP 9 - 85110 Chantonnay  
Tél. 51 94 30 42

Vente et reproduction interdites  
Dépôt légal : 1er trimestre 88  
N° 88.053



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MARS 1987

### 20 MARS 1987

- Remplacement d'un Conseiller Municipal.
- Adoption du Budget Primitif de la Commune et de celui du service assainissement.
- Acquisition de terrains (3 ha 65) dans la Z.A.D. du Bois Brûlé, d'une parcelle de terrain dans l'emplacement réservé de la Trêperie et d'une parcelle en bordure du canal.
- Réalisation d'un prêt d'équipement courant de 450 000 F et d'un emprunt de 500 000 F.
- Adhésion à l'Association Nantes-Poitiers.

### 15 MAI 1987

- Désignation d'un deuxième délégué au SIMAN et remplacement d'un adjoint au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable, au Syndicat Intercommunal d'électrification et aux commissions «voirie», «Infrastructures» et «études générales» du SIMAN.
- Approbation du compte administratif 1986 de la Commune et du Service Assainissement.
- Classement des voies du Lotissement de Launay-Sillay.
- Sous réserve de conditions de ressources, gratuité des transports publics aux demandeurs d'emploi de la Commune.
- Avis favorable sur une appellation «Village» pour les vins produits sur Basse-Goulaine.

### 26 JUIN 1987

- Modification du P.O.S. : fixation des modalités de concertation.
- Poursuite de la procédure de classement des voies privées pour le lotissement de Launay-Sillay.
- Acquisitions foncières en bordure du petit canal et transactions diverses pour le prolongement de la rue du Hamelin.
- Assainissement E.U. : convention pour le raccordement de l'île Chaland (partie Hte-GOULAINÉ).
- Décision de création d'une halte-garderie.
- SIMAN : extension des compétences pour les Lycées.

### 11 SEPTEMBRE 1987

- Désignation d'un membre de la Commission d'appel d'offres.
- Programmes voirie et assainissement E.U. 1987 et extension de l'école primaire.
- Contrats de ramassage des ordures ménagères et de collecte sélective du verre.
- Convention avec la SODALA pour la réalisation d'une salle polyvalente.

### 6 NOVEMBRE 1987

- Adoption du Budget Supplémentaire 1987 de la Commune et du service assainissement.
- Garantie d'emprunt à l'I.E.M. «La Grillonnais».
- Institution du Droit de Prémption Urbain.
- Décision sur diverses transactions financières.
- Convention sur la collecte des ordures ménagères du lotissement des Grézillières.
- SIMAN - compétence optionnelle «sécurité-incendie».
- SIMAN - compétence optionnelle sur les extensions et créations de Lycées.
- Demande des subventions et réalisation des emprunts pour la salle polyvalente.
- Zone d'activité économique bordant la route de Clisson dénommée : «Pôle Sud».

### 18 DÉCEMBRE 1987

- Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols de BASSE-GOULAINÉ.
- Fixation de la participation financière aux équipements publics, exigée des lotisseurs ou aménageurs, sur la base de l'article L.332-12 du Code de l'Urbanisme.
- Acquisition de la propriété de la Herdrie.
- Révision des tarifs communaux.
- Demande de subvention près du Conseil Régional pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement E.U. de la Herdrie.
- Fixation du prix du Billet Mensuel Jeune en ce qui concerne les circuits spéciaux (desserte des écoles maternelles et primaires).
- Adoption de la décision de l'Association Communautaire de la Région Nantaise portant sur la contribution communale aux frais de scolarisation extérieure des élèves de classes maternelle ou primaire.

### 5 FÉVRIER 1988

- Accord sur la demande de deux lotissements portant sur la conservation des règles approuvées lors de leur création au lieu de celles résultant du Plan d'Occupation des Sols.
- Avis sur la révision des Plans d'Occupation des Sols de NANTES et SAINTE-LUCE.
- Fixation de la participation financière prévue au titre de l'article L.42-13 du Code de l'Urbanisme portant sur les avis de stationnement.
- Transactions foncières :  
— Vente de parcelles sises entre les rues Pasteur et Busson-Billault et acquisition de terrains pour le nouveau cimetière.  
— Immeuble place Saint-Brice : accord sur la rétrocession du sol d'assiette des voies et parkings, fixation de la participation communale définitive et approbation de la convention d'entretien des espaces verts.
- Avis favorable sur la création d'une compétence optionnelle du SIMAN portant sur les créations ou extensions de lycées.
- Accord sur l'emploi de la subvention allouée au titre de la décoration du Groupe Scolaire du Grignon.

## FINANCES

Depuis de nombreuses années, les bulletins annuels faisaient apparaître dans la rubrique «Finances Communales», une synthèse du Compte Administratif de l'année précédente qui précisait par ligne budgétaire le montant des dépenses et des recettes constatées et ce, pour les différents budgets des sections de «fonctionnement» et «d'investissement».

Comme ces informations ont déjà fait l'objet d'une parution dans les bulletins trimestriels diffusés précédemment, nous nous proposons de vous donner cette année à l'aide de tableaux et graphiques une vue d'ensemble des «réalisations» effectuées depuis 1983 pour la section «investissement».

Également, vous trouverez un tableau qui précise le montant et la nature des recettes qui ont été nécessaires pour équilibrer ce budget.

### VUE D'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS PAR GRANDS DOMAINES

#### Récapitulatif des dépenses par grands domaines

Domaines	1983 4 370 hab.	1984 4 600 hab.	1985 4 940 hab.	1986 5 120 hab.	1987 5 408 hab.	Total	Réalisation en %
Administration .....	213 321	300 329	634 924	513 131	310 552	1 972 257	7,35
Bâtiments .....	976 292	2 401 439	2 120 669	2 304 278	1 180 251	8 982 929	33,49
Urbanisme .....	909 560	257 401	1 183 143	1 371 291	2 093 436	5 814 831	21,68
Voirie .....	3 014 867	2 020 551	1 017 792	2 461 728	1 541 331	10 056 269	37,49
<b>Total .....</b>	<b>5 114 040</b>	<b>4 979 720</b>	<b>4 956 528</b>	<b>6 650 428</b>	<b>5 125 570</b>	<b>26 826 286</b>	<b>100,00</b>

Assainissement .....	435 816	1 431 122	2 096 558	1 128 946	1 107 061	6 199 503
----------------------	---------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Ce tableau indique par grands domaines et pour les années 83 à 87 le montant des réalisations effectuées (en francs).

Afin de mesurer correctement la portée des chiffres qui vous sont présentés, il convient de souligner que le terme «réalisations» qui est utilisé correspond d'une part, à l'ensemble des gros travaux de construction ou de remise en état des bâtiments, voies et réseaux divers (en excluant toutes les dépenses afférentes à l'entretien et au fonctionnement) et d'autre part aux acquisitions diverses, mobilier, matériel, terrains, maisons, etc.

Ci-dessous vous trouverez par grands domaines la liste détaillée des éléments qui ont été pris en compte pour élaborer les tableaux chiffrés.

#### ADMINISTRATION

- Achat de matériel et mobilier pour Mairie
- Achat de matériel informatique et de bureau
- Achat de mobilier et matériel pour les écoles et restaurant scolaire
- Achat de matériel pédagogique et informatique
- Achat de matériel pour bibliothèque
- Achat d'équipement et matériel de sport
- Achat de matériel et outillage pour ateliers communaux
- Achat de matériel pour espaces verts
- Acquisitions diverses pour l'environnement
- Achat de matériel roulant

#### BATIMENTS

- Gros travaux de bâtiments, transformations, aménagements
- Constructions nouvelles

#### URBANISME

- Acquisition de terrains
- Acquisition de bâtiments

#### VOIRIE

- Gros travaux de voirie
- Extension de l'éclairage public
- Extension et amélioration du réseau «eaux pluviales»
- Aménagement de la place, du dépôt d'ordures, etc.

#### ASSAINISSEMENT

- Construction et aménagement des stations d'épuration
- Extension et remise en état du réseau «eaux usées».




## Mon Père

**Restaurant**  
★★★★

**CUISINE DU TERROIR D'HIER  
ET D'AUJOURD'HUI**  
*Dans un cadre agréable*

**SALONS de 4 à 40 COUVERTS**

Formule Affaire à partir de 130 F  
ouvert tous les jours sauf mercredi  
hors saison et dimanche soir

*Bords de Loire*  
Direction St-Julien de Concelles




**Tél. 40 03 55 50**



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cette nouvelle situation donne également les dépenses réelles de la section «investissement» par ligne budgétaire. Le tableau précédent faisait apparaître par commission le montant des dépenses réalisées (26 826 286 F), celles-ci se trouvent imputées dans ce tableau sur les articles suivants :

- 21 Acquisitions de biens	7 787 088 F
- 232 Travaux de bâtiments	8 982 929 F
- 233 Travaux de voies et réseaux (sauf assainissement)	10 056 269 F

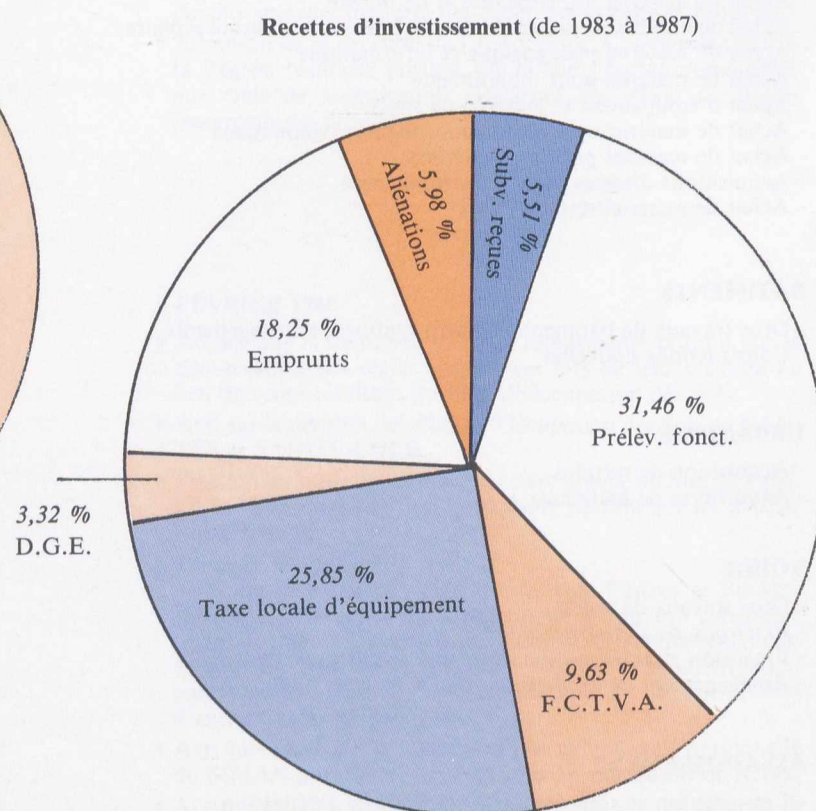
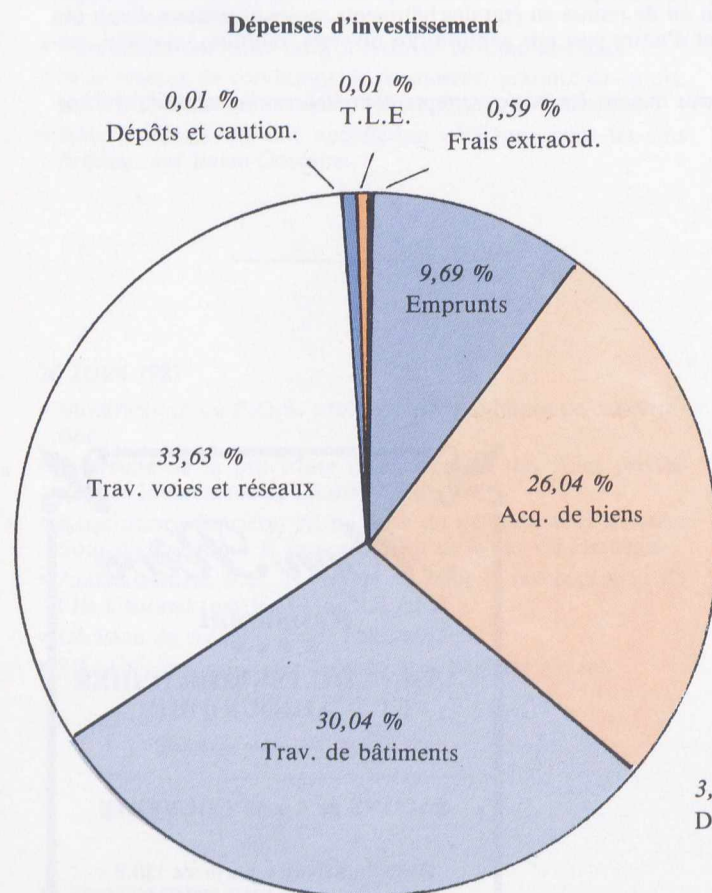
La ligne «13» «Frais extraordinaires» pour 175 000 F représente une part de la participation de la commune à l'Office Départemental d'H.L.M. pour la réalisation de la salle communale, des travaux de voirie et de parkings place St-Brice.

La ligne «16» «Emprunts» fait apparaître un montant de 2 899 322 F, cette somme correspond aux remboursements d'emprunts pour la partie dette en capital uniquement puisque le remboursement des intérêts est imputé sur le budget de fonctionnement.

### VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellés	1983 4 370 hab.	1984 4 600 hab.	1985 4 940 hab.	1986 5 120 hab.	1987 5 408 hab.	Total	Réalisation en %
13	Frais extraordinaires .....	—	—	—	—	175 000	175 000	0,59
14	Taxe locale d'équipement .....	—	1 971	—	—	—	1 971	0,01
16	Emprunts .....	471 367	503 370	551 451	662 509	710 625	2 899 322	9,69
21	Acquisitions de biens .....	1 122 880	557 731	1 818 067	1 884 422	2 403 988	7 787 088	26,04
232	Travaux de bâtiments .....	967 292	2 401 439	2 120 669	2 304 278	1 180 251	8 982 929	30,04
233	Travaux voies et réseaux .....	3 014 867	2 020 551	1 017 792	2 461 728	1 541 331	10 056 269	33,63
27	Dépôts et cautionnements .....	—	—	—	—	3 240	3 240	0,01
	<b>Total dépenses.....</b>	<b>5 585 406</b>	<b>5 485 062</b>	<b>5 507 979</b>	<b>7 312 937</b>	<b>6 014 435</b>	<b>29 905 819</b>	<b>100,00</b>

### VUES PAR SECTEURS DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Sur ce tableau vous trouverez, par ligne budgétaire, pour les années 83 à 87, la provenance et la nature des recettes qui ont été utilisées pour couvrir les dépenses réalisées de la section «investissement».

En comparant les diverses situations, vous constaterez un déséquilibre budgétaire ; rien d'étonnant car il s'agit d'opérations en capital dont les réalisations s'effectuent sur plusieurs années et qui ne tiennent pas compte des «restes à réaliser» tant en dépenses qu'en recettes sur les opérations en cours.

Quelques précisions sur les recettes :

#### Articles

##### 10 Subventions reçues

C'est le montant des subventions reçues du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'État pour certaines opérations.

##### 11 Prélèvement sur fonctionnement

Il représente le prélèvement effectué sur le budget de fonctionnement pour couvrir d'une part, le remboursement de la dette en capital et autofinancer, d'autre part, les réalisations effectuées.

1421 F.C.T.V.A. (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée)

C'est le remboursement que l'État effectue sur la T.V.A. payée par la commune sur certaines opérations en capital.

1423 T.L.E. (Taxe locale d'équipement)

C'est la participation financière demandée à chaque constructeur et lotisseur pour couvrir une partie des équipements publics dans le domaine communal.

143 D.G.E. (Dotation globale d'équipement)

C'est une dotation de l'État destinée aux communes qui réalisent des équipements.

16 Emprunts

C'est le montant réel des emprunts qui ont été contractés par la commune pour couvrir une partie des réalisations effectuées durant la période 83 à 87 soit environ 14,65 % des 27 MF de dépenses effectuées.

21 Aliénations

Il s'agit de la vente d'une partie des réserves foncières de la commune (terrain de l'O.D.H.L.M. et propriété des Challonges).

### VUE D'ENSEMBLE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellés	1983 4 370 hab.	1984 4 600 hab.	1985 4 940 hab.	1986 5 120 hab.	1987 5 408 hab.	Total	Réalisation en %
10	Subventions reçues .....	358 392	140 751	549 499	32 795	119 449	1 191 886	5,51
11	Prélèvement sur fonctionnement ...	548 167	872 540	927 948	1 530 000	2 931 000	6 809 655	31,46
1421	Fonds de compensation taxe sur la valeur ajoutée .....	—	—	—	—	—	—	—
1423	Taxe locale d'équipement .....	262 472	426 460	282 984	508 330	604 558	2 084 804	9,63
143	Dotation globale d'équipement .....	1 478 254	1 021 777	154 054	975 276	1 967 060	5 596 421	25,85
16	Emprunts .....	11 209	64 867	253 910	187 946	201 646	719 578	3,32
21	Aliénations .....	300 000	510 000	840 000	1 050 000	1 250 000	3 950 000	18,25
23	Travaux facturés .....	—	10 971	—	741 310	490 258	1 242 539	5,74
25	Créances recouvrées .....	—	—	—	9 389	1 400	10 789	0,04
26	Aliénations de titres .....	1 257	1 308	743	—	—	3 308	0,02
	<b>Total recettes réelles.....</b>	<b>2 959 751</b>	<b>3 048 674</b>	<b>3 019 138</b>	<b>5 060 046</b>	<b>7 650 188</b>	<b>21 647 797</b>	<b>100,00</b>
6	Excédent reporté .....	3 053 533	427 878	4 997 490	4 759 678	4 918 297		

Michel DROUET  
Adjoint aux Finances



## AU RELAIS DE BRETAGNE RESTAURANT

Chef de Cuisine : Jean-Michel LESCAZES

132 route du Général de Gaulle - 44230 ST-SÉBASTIEN - Tél. 40 80 74 44

Menus et carte      Repas d'Affaires      Dîner aux Chandelles  
Banquet      Cuisine Raffinée      Fermeture le dimanche soir et lundi



# URBANISME



La nouvelle année est déjà bien engagée et avant d'évoquer les perspectives pour l'avenir, il est bon de rappeler succinctement les principales décisions prises en 1987.

## 20.03.87

- Acquisition de terrains dans la ZAD du Bois Brûlé, d'une parcelle de terrain dans l'emplacement réservé de la Tréperie et d'une parcelle en bordure du canal.
- Adhésion à l'Association NANTES POITIERS.

## 15.05.87

- Avis favorable sur une appellation «**VILLAGE**» pour les vins produits sur Basse-Goulaine.

## 26.06.87

- Modification du Plan d'Occupation des Sols : fixation des modalités de concertation.
- Poursuite de la procédure de classement des voies privées pour le lotissement de Launay-Sillay.
- Acquisitions foncières en bordure du petit canal et transactions diverses pour le prolongement de la rue du Hamelin.

## 11.09.87

- Programmes voirie et assainissement eaux usées 1987 et extension de l'école primaire.
- Convention avec la SODALA pour la réalisation d'une salle polyvalente.

## 06.11.87

- Institution du Droit de Préemption Urbain sur le périmètre initial de la Z.I.F. et sur le secteur compris entre la Z.A.D. des Challonges et celle du Bois Brûlé.
- Convention sur la collecte des ordures ménagères du lotissement des Grézillières.
- La zone d'activité économique bordant la route de Clisson sera dénommée «**POLE SUD**».
- FONCIERS : Cessions gratuites de terrain par le Hameau des Grézillières et par le lotissement des Challonges.

## 18.12.87

- Approbation de la Modification du Plan d'Occupation des Sols qui entraîne une **SIMPLIFICATION** et une **HARMONISATION** de son règlement.
- **FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS** : institution d'une participation forfaitaire représentative de la T.L.E. et des participations à caractère général telles qu'elles résultent de l'article L.332-12 du Code de l'Urbanisme. Cette règle est beaucoup plus simple et souple d'application que le Programme d'Aménagement d'Ensemble et s'applique à l'ensemble des Zones du P.O.S.

Ces décisions nécessaires à la bonne conduite de notre politique d'urbanisation sont le fruit de nombreuses réflexions.

En effet BASSE-GOULAINÉ évolue, se dynamise et il nous faut **AGIR TOUS AZIMUTS ET DANS L'ORDRE**, notre règle maîtresse étant : **ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE**, oui, mais avec harmonisation, **SYNCHRONISATION** des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette évolution.

Nos idées directrices sont nécessairement polydirectionnelles tout en étant étroitement liées les unes aux autres. Elles sont en résumé axées vers :

1. Le développement économique de notre commune qui se manifeste par :
  - la réalisation maintenant plus qu'embryonnaire de notre zone d'activité commerciale, artisanale, industrielle légère (**OUVERTURE** cette année d'un **HYPERMARCHÉ** et d'un lotissement commercial).
  - la revitalisation, la réhabilitation de notre centre bourg : les études sont toujours en cours et évoluent favorablement, des opérations verront le jour cette année.
  - la restructuration plus attrayante de la rue du Grignon et des abords du canal, qui crée un appel économique vers notre bourg.

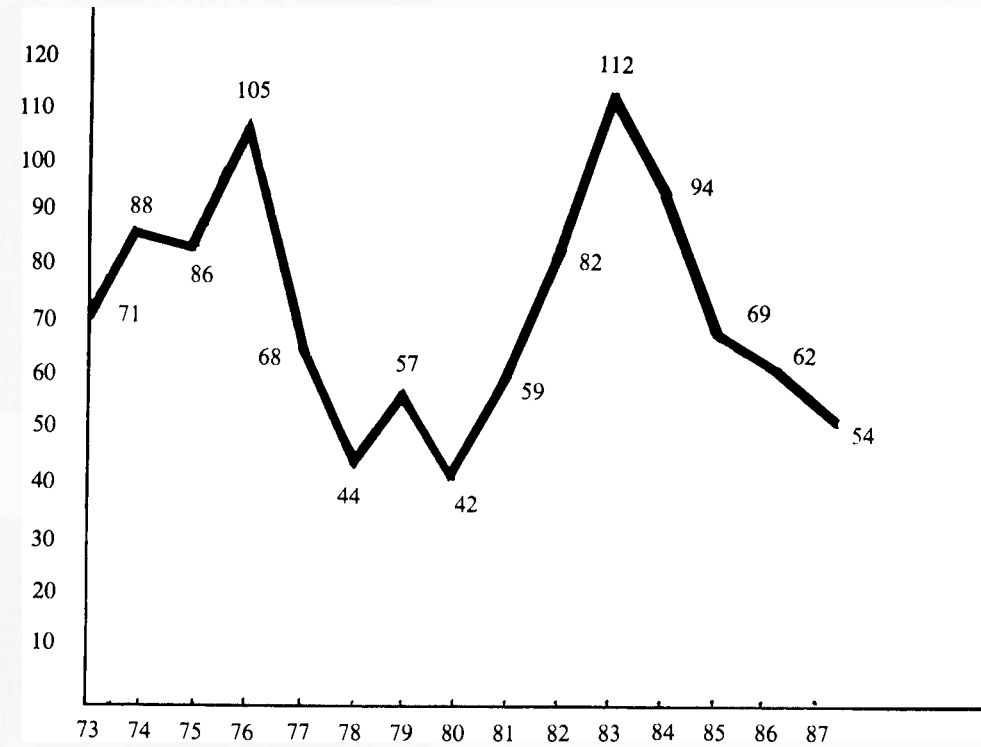
Ce développement économique nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité et nous donne les moyens d'une infrastructure et adéquation avec cette évolution. Il nous apportera en outre la création d'emplois à proximité du lieu d'habitation : condition essentielle de **BIEN-ETRE**.

2. Le développement socio-culturel :
  - réalisation d'un immeuble H.L.M. dans le centre bourg.
  - réalisation prochaine d'une salle polyvalente.
  - création d'un lycée.
  - ouverture de classes.
  - collaboration étroite avec les Associations.
  - jumelage à court terme avec l'Allemagne, etc.
3. Le développement démographique :
 

Celui-ci doit être **PONDÉRÉ**, **NOTRE DÉSIR** étant d'éviter un débordement de population, **NOTRE SOUCI** majeur demeurant «**LA QUALITÉ DE VIE**», et pour se faire, il s'avère **INDISPENSABLE** de limiter **QUANTITATIVEMENT** les possibilités d'**OCCUPATION DES SOLS** sans pour autant être exagérément **COERCITIFS**. Le dilemme est clair : vu notre situation géographique dans l'agglomération, il nous faut soit **AGIR** avec **DISCERNEMENT** sans **PRÉCIPITATION**, ou **SOMBRER DANS LE DÉCLIN**, tout en ayant à l'esprit cette notion qu'il y a souvent **ANTI-NOMIE** entre **SURDENSITÉ** et **QUALITÉ** de la **VIE**.

Toute notre équipe en a conscience. Elle travaille avec sagacité, réalisme et efficacité pour que BASSE-GOULAINÉ soit et reste à l'aube de l'An 2000, la cité de l'**ART DE VIVRE**.

## ÉVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE



Cette courbe exprime un ralentissement de la construction ce dont nous nous félicitons. Toutefois l'activité des demandes pour constructions annexes est en progression à savoir :

- 101 déclarations de travaux,
- 51 demandes de Certificats d'Urbanisme,
- 23 demandes de Renseignements d'Urbanisme.

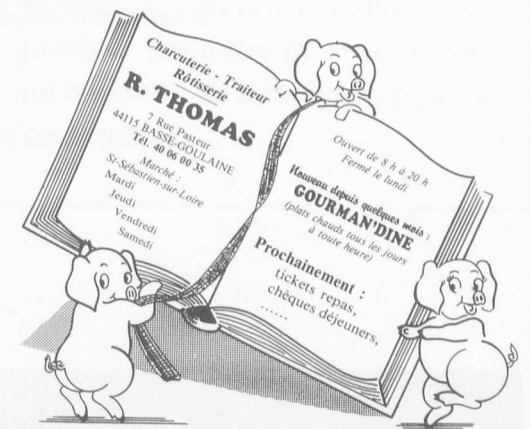
Gils BLIN  
Adjoint à l'Urbanisme

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION VERTAVIENNE DE MATERIEL TRAVAUX PUBLICS



TRAVAUX PUBLICS  
OUVRAGES D'ART  
TERRASSEMENTS  
DÉMOLITIONS  
LOCATION  
V.R.D.

Le Chêne - 44120 VERTOU - Tél. 40 33 00 50



## BEAUVINEAU S.A.R.L. ENTREPRISE DE BATIMENT

44190 SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON

Tél. 40 78 04 66



## JEUNESSE ET SCOLARITÉ

Actuellement 342 enfants sont scolarisés à l'école primaire publique du Grignon.

Une augmentation sensible de l'effectif est prévisible pour la rentrée ce qui entraînerait l'ouverture de la 14ème classe.

Nous poursuivons l'étude commencée l'année dernière, en nous attachant particulièrement à l'évolution de la population scolaire (naissances, permis de construire).

A l'école maternelle du Grignon, les parents et les enseignants ont travaillé à l'élaboration de l'aménagement de la salle de repos des enfants de 2 et 3 ans.

La réalisation a été effectuée par le service municipal de menuiserie et le résultat est à la hauteur de nos espérances, nous en sommes tous satisfaits.

Selon le même principe de concertation (parents et enseignants) un projet d'extension et d'organisation des espaces verts et de la cour est à l'étude actuellement.

Intéressés par cette démarche qui donne toute satisfaction et à laquelle nous collaborons en y intégrant une subvention allouée par le Département de L.A. au titre de la décoration pour l'extension de l'école maternelle et qui servira à l'acquisition d'une sculpture animalière réalisée par un artiste régional.

L'accueil péri-scolaire fonctionne toujours dans de très bonnes conditions, animé par Mme MONNIÉ aidée de :

- Gwénaëlle BABIN, agent de service
- et de Sophie DAVID (stagiaire T.U.C.).

Une vingtaine d'enfants fréquente ce service, matin et soir, selon les participations et horaires suivants :

- 10,00 F pour une séance de moins d'une heure
- et 15,00 F pour une présence de plus d'une heure
- matin de 7 h 20 à 8 h50
- soir de 16 h 30 à 18 h.

### Ouverture piscine :

La piscine des Hauts Thébaudières à VERTOU ouvrira prochainement. Les dispositions seront prises pour envoyer quelques classes.

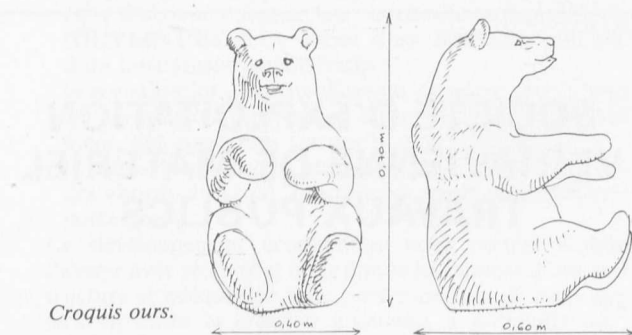
**Jacqueline GATEAU**  
Adjointe responsable de  
la Commission Jeunesse et Scolarité



Construction de 2 nouvelles classes.



Salle de repos.



Croquis ours.

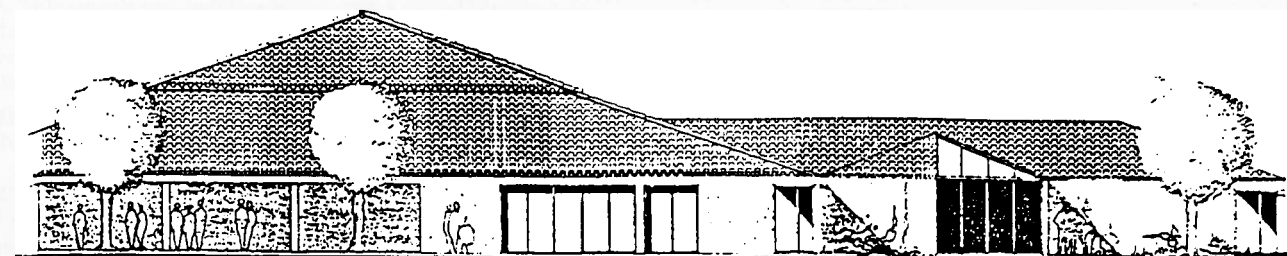


Accueil péri-scolaire.

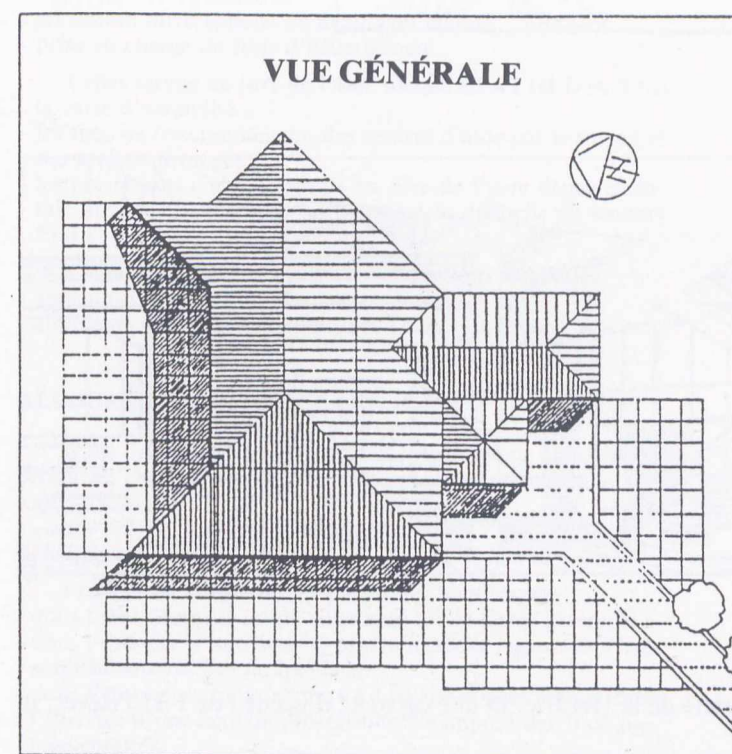


Spectacle de Noël.

## BATIMENTS COMMUNAUX



FAÇADE OUEST



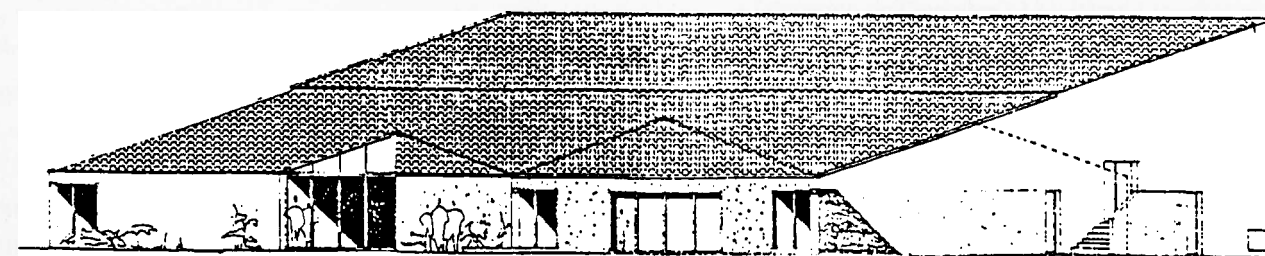
VUE GÉNÉRALE

### SALLE POLYVALENTE

En 1987, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une salle polyvalente.

Facilement accessible du centre bourg, et à proximité immédiate des équipements sportifs existants, cette salle parachèvera le complexe de loisirs du Grignon.

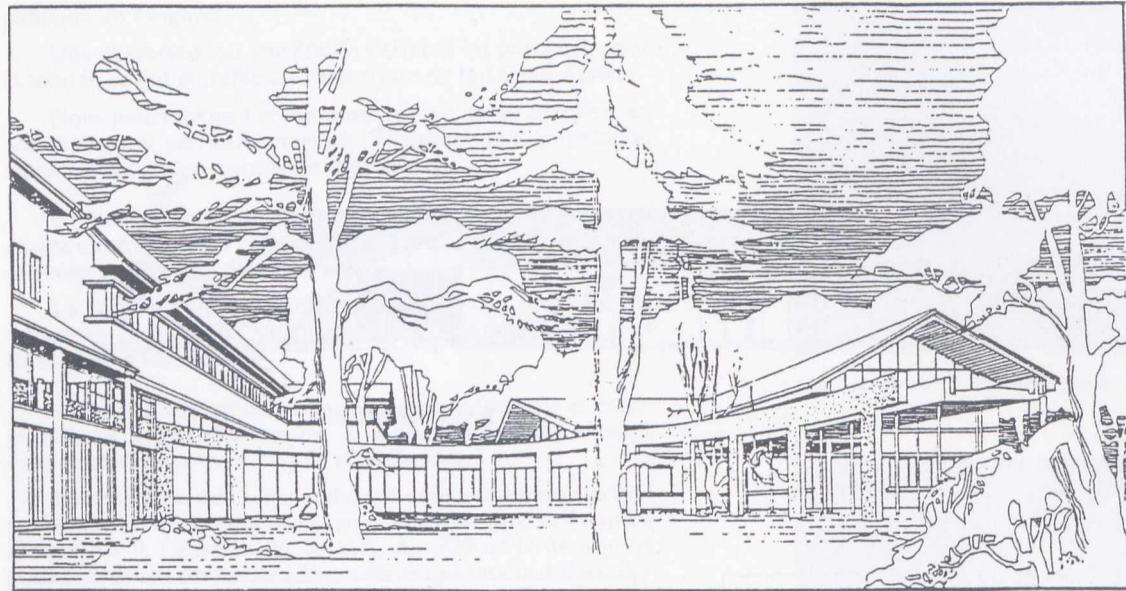
Les travaux devraient commencer dans quelques semaines et se terminer, en ce qui concerne les bâtiments, pour la fin de cette année.



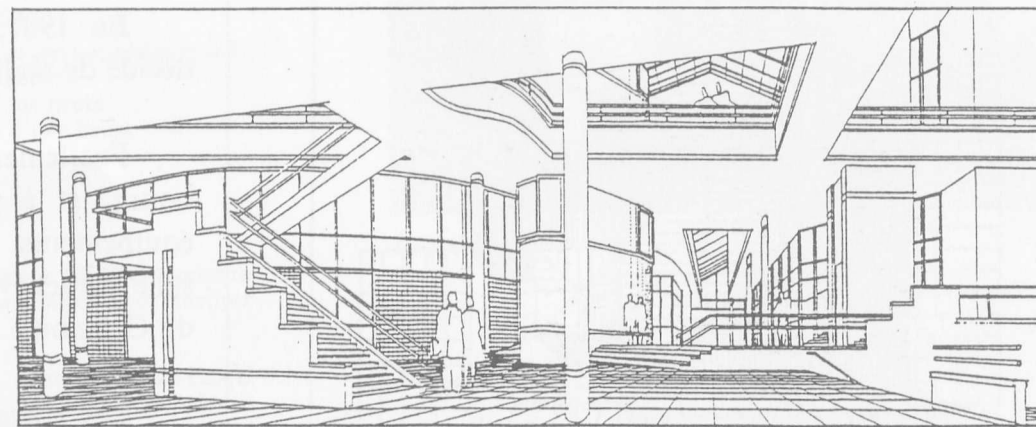
FAÇADE SUD

**Hervé LUBERT**  
Adjoint aux Bâtiments communaux





Esquisse élaborée par le Cabinet d'architectes AURA.



Escalier desservant en leur centre les ailes des classes, de l'atrium central.

Le lycée de BASSE-GOULAIN sera construit sur la propriété de la Herdrrie. D'une capacité d'accueil de 1 110 élèves, il ouvrira ses portes pour la rentrée 89.

Les disciplines dispensées dans ce lycée seront probablement les suivantes :

<b>Seconde</b>	I.E.S.	9 x 40	360
<b>Première</b>	A	2 x 35	70
	B	2 x 35	70
	S	2 x 35	70
	F8	1 x 35	35
	G	2 x 35	70
<b>Terminale</b>	A	2 x 35	70
	B	2 x 35	70
	C	1 x 35	35
	D	1 x 35	35
	G2	2 x 35	70
	F8	1 x 35	35
<b>B.T.S.</b>	Comptabilité Gestion	2 x 30	60
	Économie Sociale et Familiale	2 x 30	60
<b>TOTAL :</b>			<b>1 110</b>

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

L'aide sociale aux handicapés permet d'assurer aux intéressés, dans la mesure du possible l'usage de leur autonomie face à la prévention des handicaps et à leur réinsertion dans la vie professionnelle et la société en général.

DEUX COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES STATUENT SUR L'ASPECT MÉDICAL DES DEMANDES

- la commission départementale d'éducation spéciale (C.D.E.S.) compétente à l'égard de tous les enfants et adolescents handicapés physiques ou sensoriels ou mentaux de leur naissance jusqu'à leur entrée dans la vie active, et, pour ceux qui n'y entrent pas, jusqu'à l'âge de 20 ans.
- la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP).

DIVERSES FORMES DE PRESTATIONS

- Celles servies par l'aide sociale départementale
- allocation compensatrice
  - allocation différentielle ou avantages acquis
  - prise en charge de frais d'hébergement.

- Celles servies au titre de l'aide sociale ETAT (D.D.A.S.S.)
- la carte d'invalidité
  - les frais de fonctionnement des centres d'aide par le travail et des ateliers protégés
  - les prestations citées ci-dessus au titre de l'aide départementale pour les handicapés qui auraient le domicile de secours Etat.

- Celles servies par les caisses d'allocations familiales
- allocation d'éducation spéciale (A.E.S.)
  - allocation aux adultes handicapés (A.A.H.).

ALLOCATION COMPENSATRICE

C'est une prestation d'aide sociale qui a pour but de compenser les charges particulières qui peuvent peser sur une personne handicapée.

Bénéficiaires

- Peuvent en bénéficier les personnes handicapées
- dont l'état nécessite l'aide constante d'une tierce personne,
- dont l'exercice d'une activité professionnelle impose des frais supplémentaires liés au handicap,
- dont l'état nécessite le recours à une tierce personne et dont l'exercice d'une activité professionnelle impose des frais supplémentaires.

Conditions d'attribution

- Avoir au moins 80 % d'incapacité permanente partielle reconnue par la COTOREP
- Etre de nationalité française
- Etre âgé d'au moins 16 ans et ne plus avoir droit aux prestations familiales
- Etre bénéficiaire de ressources ne dépassant pas un plafond légal.

Modalités de la demande

La demande doit être déposée à la mairie ou au centre communal d'action sociale (C.C.A.S.).

Détermination du montant de l'allocation

En fonction du taux de l'incapacité permanente partielle fixé par la COTOREP et des ressources du demandeur.

ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE OU AVANTAGES ACQUIS

Résulte de la différence entre le montant des avantages perçus antérieurement par le bénéficiaire et l'avantage ou le total des avantages nouveaux perçus au titre de la loi de 1975.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Hébergement des mineurs et adolescents dans des établissements d'éducation spéciale

Il s'agit des écoles spécialisées pour handicapés moteurs, mal-entendants, instituts médicaux professionnels, centre de formation professionnelle spécialisé, etc.

- Modalité de la demande
- à la Caisse d'allocations familiales ou à la Mutualité sociale agricole si le mineur est ayant droit d'un assuré social
- à la mairie du domicile dans le cas contraire.

Hébergement des handicapés adultes

- Modalité de la demande
- la nécessité d'un établissement d'hébergement doit être décidée par la COTOREP
- l'accord de cette commission obtenu, la prise en charge par l'aide sociale est demandée à la Mairie.
- Les modalités de prise en charge sont variables selon les différents types d'établissements d'hébergement :
- dans des centres de rééducation professionnelle
- hébergement en logements-foyers
- hébergement en maisons d'accueil spécialisées.

Placement en Centre d'Aide par le Travail ou Ateliers Protégés

Bénéficiaires

- Ceux qui ne peuvent momentanément ou durablement travailler
- ni dans les entreprises ordinaires
- ni exercer une profession indépendante
- ainsi que les handicapés ayant une capacité de travail inférieure à 1/3 mais se prévalant toutefois d'une aptitude potentielle à travailler suffisante.

LA CARTE D'INVALIDITÉ

La carte d'invalidité dont l'attribution relève de la D.D.A.S.S. est un document qui permet à son titulaire de prouver sa qualité d'handicapé. Elle est établie selon un modèle national.

Dépôt de la demande

La demande est déposée à la Mairie, puis transmise à la D.D.A.S.S.

- Avantages attachés à la carte
- Abattement sur le revenu imposable
- Facilités dans les transports en commun
- Réduction de la taxe sur les vignettes automobiles
- Obtention de l'insigne G.I.C. (Grand invalide civil)
- Exonération de la redevance annuelle de la taxe de télévision
- Possibilité pour la personne accompagnant l'invalide portant la carte avec la mention «cécité» de voyager gratuitement sur les lignes de la S.N.C.F.

L'ALLOCATION D'ÉDUCATION SPÉCIALE

C'est une prestation familiale qui a pour but de compenser les frais d'éducation d'un enfant handicapé.

- Modalité de la demande
- La demande doit être adressée à la caisse d'allocations familiales ou de la mutualité sociale agricole.
- Bénéficiaires
- Etre âgé de moins de 20 ans
- être atteint d'une invalidité permanente de plus de 80 % ou comprise entre 50 et 80 % avec éducation spéciale en externat ou semi-internat.



## L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

C'est une prestation sociale qui a pour but de garantir un minimum de ressources aux personnes atteintes d'un handicap.

### • Bénéficiaires

- Diverses conditions doivent être réunies :
- le demandeur doit être atteint d'une incapacité permanente d'au moins 80 %
- doit résider en France
- doit être de nationalité française
- doit être âgé de plus de 20 ans
- ne doit pas dépasser un plafond de ressources.

### • Modalités de la demande

La demande doit être adressée à la Caisse d'allocations familiales ou de la Mutualité sociale agricole.

## LES RESSOURCES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

### Personnes handicapées qui ne peuvent travailler

- Elles peuvent prétendre aux allocations suivantes :
- Allocation aux adultes handicapés
- Allocation compensatrice.

### Personnes handicapées qui travaillent

- Elles disposent d'une garantie de ressources ou revenu minimal fixe quel que soit son employeur :
- secteur ordinaire de production
- atelier protégé
- ou centre d'aide par le travail (C.A.T.).

Par souci de clarté, un certain nombre d'éléments n'ont pas été détaillés. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser aux services spécialisés.

**Michèle DEDIEU**

Adjointe aux Affaires Sociales

## BAREME PERMANENT au 1<sup>er</sup> février 1988

### AIDE JUDICIAIRE

Aide Judiciaire Totale :	
Plafond de ressources mensuel.....	3 465,00 F
Augmenté, par personne à charge.....	390,00 F
Aide Judiciaire Partielle :	
Plafonds de ressources mensuelles, augmentées de 390 F par personne à charge	
- Juridictions sans avocat obligatoire.....	4 225,00 F
- Juridictions avec avocat obligatoire.....	5 250,00 F
Contribution minimale du bénéficiaire :	
Ressources entre 3 465 F et 4 357 F	
- Tribunal d'Instance.....	435,00 F
- Tribunal de Grande Instance	
et Cour de Cassation.....	1 070,00 F
- Cour d'Appel.....	755,00 F
Ressources entre 4 358 F et 5 250 F	
- Tribunal de Grande Instance	
et Cour de Cassation.....	1 605 F
- Cour d'Appel.....	1 132,50 F

### AIDE MÉDICALE

Allocation mensuelle.....	1 162,50 F
En cas d'hospitalisation.....	387,50 F
Prise en charge des frais médicaux et pharmaceutiques.	

### AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGÉES

Allocation d'aide à domicile (par mois).....	1 162,50 F
Plafonds de ressources annuels	
- Personne seule.....	33 630,00 F
- Ménage.....	58 730,00 F
Participation de l'utilisateur par heure d'aide ménagère.....	5,20 F
Argent de poche (somme minimale mensuelle laissée à la personne âgée).....	327,30 F

### ALLOCATION AUX HANDICAPÉS

Allocation Compensatrice pour tierce personne	
Montant annuel.....	de 21 863,93 F
	à 43 727,86 F
Plafonds de ressources pour l'année 1986	
- Célibataire.....	31 770,00 F
- Marié.....	63 540,00 F
- En plus, par enfant à charge.....	15 885,00 F

### ASSURANCE VEUVAGE

Montant mensuel :	
- La première année.....	2 500,00 F
- La seconde année.....	1 643,00 F
- La troisième année.....	1 252,00 F
Plafond (l'allocation est dégressive, dans cette limite, par trimestre).....	9 375,00 F

### CHOMAGE SOLIDARITÉ

Allocation de solidarité spécifique :	
- Règle générale : forfait journalier.....	64,50 F
- Allocataires de 55 ans ou plus justifiant de 20 ans d'activité salariée et allocataire de 57,5 ans ou plus, justifiant de 10 ans d'activité salariée - forfait journalier.....	92,60 F

### SMIC

Montant brut horaire.....	27,84 F
Montant brut mensuel (pour 169 heures).....	4 704,96 F

### VIEILLESSE

Allocation Spéciale de Vieillesse	
Montant annuel.....	13 950,00 F
Plafond de ressources annuelles (comme ci-dessous l'allocation FNS)	
Allocation Supplémentaire du FNS	
Montant annuel :	
- Bénéficiaire seul.....	18 780,00 F
- Chaque conjoint bénéficiaire.....	15 415,00 F
Plafonds de ressources annuelles :	
- Personne seule.....	33 630,00 F
- Ménage.....	58 730,00 F
Allocation vieillesse aux mères de famille	
Au même taux et même plafond que l'AVTS (voir ci-dessous).	
Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés (AVTS)	
Montant annuel.....	13 950,00 F
Bonification pour 3 enfants.....	1 395,00 F
Plafond de ressources annuel, comme ci-dessus l'allocation du FNS.	

### Assurance Vieillesse

Minimum annuel de la pension pour 37,5 années d'assurance (réduit de 1/150 <sup>e</sup> par trimestre manquant).....	31 355,07 F
Maximum annuel.....	59 700,00 F
Majoration pour conjoint à charge.....	4 000,00 F
- Si les ressources du ménage sont inférieures à 58 730 F par an.....	13 950,00 F
Majoration pour tierce personne : 40 % de la pension.	
Minimum par an.....	54 659,83 F
Bonification pour 3 enfants : 10 % de la pension.	

### Minimum Vieillesse

Personne seule - par an.....	31 730,00 F
Ménage - par an.....	58 730,00 F
Plafond de ressources annuelles, comme ci-dessus pour le FNS.	

### Pension de réversion (52 % de la pension du défunt)

Minimum annuel.....	13 950,00 F
Plafond de cumul.....	43 581,00 F
Plafond de ressources annuelles.....	57 907,00 F

## SPORTS

1988 : Une année ponctuée de manifestations importantes.

La deuxième édition du tournoi de foot en salle lancera cette saison sportive.

Puis les Trois jours cyclistes feront vivre notre cité sur une autre dimension puisqu'ils deviennent cette année une course internationale.

Le Basket Club fêtera son dixième anniversaire. Occasion pour les dirigeants de montrer la vitalité de leur association.

Les Rugbymen eux aussi marqueront leurs dix années à Basse-Goulaine. Une raison de plus, de mieux connaître et apprécier ce club qui porte loin le renom de notre ville.

Pour les footballeurs, deux nouveaux grands projets :

- fêter leur 25<sup>ème</sup> anniversaire
- la création du premier Tournoi Pupille du Vignoble.

N'oublions pas les habituels tournois et la traditionnelle fête Interquartier.

La construction de vestiaires tennis et l'extension des bâtiments des Rouleaux prouvent si besoin est, que la municipalité reste attentive aux besoins des sportifs.



Événement sportif aussi à saluer : Rallier Basse-Goulaine à Theley à vélo. C'est ce que se propose de réaliser nos amis du cyclo.

Félicitations et encouragements à tous...

1988 : Une année de grands rendez-vous.

**Louis HARDY**  
Adjoint Responsable de  
la Commission Sports

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Depuis quelques années, face à l'augmentation régulière de la population, le service administratif a dû évoluer et se renforcer. Tout en observant une rigueur sur les dépenses, nous avons du faire face aux besoins nouveaux.

C'est le domaine informatique qui a connu l'essor le plus important. Le personnel s'y est très vite adapté, pour la comptabilité, mais aussi l'assainissement, les paies, les élections...

Les informations de perspectives et diverses, rapidement déterminées, sont devenues un outil de travail utile pour les élus. En parallèle nous avons équipé le secrétariat de machines électroniques et dernièrement un traitement de textes, matériel moderne adapté aux exigences nouvelles.

En effet la décentralisation a entraîné des obligations en matière de connaissance et de maîtrise, notamment dans les domaines juridiques, contentieux, techniques, fonciers, urbanisme, etc.

L'augmentation de la population engendre également un surcroît de travail, état-civil, formalités, restauration, transports scolaires, social, etc.

**Renée CADORET**  
Adjointe à l'Administration Générale



155 rue du Grignon  
44115 BASSE-GOULAINÉ

Coupes stylisées  
Vente bijoux hautaisie

journée continue  
le vendredi, sur R.V.

Tél. 40 06 02 40

**CARROSSERIE  
TOLERIE  
PEINTURE EN ÉTUVE**



**JAUNET Dominique**

418, Route des Landes de la Plée 44115 BASSE-GOULAINÉ

**Tél. 40 33 16 63**



## CULTURE ET LOISIRS

La Commission CULTURE et LOISIRS étudie les demandes de subventions des associations culturelles et de loisirs de la Commune, représente la Municipalité lors de manifestations culturelles dans les cantons VERTOU et VERTOU-VIGNOBLE, favorise par son aide, le développement de la musique. Elle planifie également l'occupation des salles municipales. Deux de ses membres participent au conseil du SIDEMG.

Qu'est-ce que le SIDEMG ?

(Syndicat Intercommunal pour la Découverte et l'Étude des Marais de Goulaine).

La Commune a adhéré à ce syndicat par décision de Conseil Municipal le 23.01.1987.

### HISTORIQUE

Il y a une vingtaine d'années fut créé entre les quatre Communes de Haute-Goulaine, la Chapelle-Heulin, le Landreau et le Loroux-Bottreau, un syndicat ayant pour objectif l'étude et la réalisation d'un complexe de loisirs sûr et autour des Marais de GOULAINÉ. Pour diverses raisons, ce projet ambitieux ne vit pas le jour. Après concertation, les quatre communes concernées décidèrent en 1984 de dissoudre ce syndicat et de prolonger leur action commune en créant un autre syndicat (ayant une autre finalité : s'intéressant principalement à la découverte et à l'étude du milieu naturel et de l'environnement des marais de Goulaine,

Le SIDEMG était né (Octobre 1986).

### FONCTIONNEMENT

Suivant les statuts des syndicats intercommunaux actuellement créés, le syndicat est géré par un conseil de 10 membres à raison de deux par Commune participante.

Constitution du Bureau :

- Président : Bernard LAMBERT (La Chapelle-Heulin)
- Vice-Président : Jacques BUZENAC (Le Landreau)
- Secrétaire : Donatien LE HOUEDÉC (Haute-Goulaine)
- Secrétaire adjointe : Anne-Marie CHON (Le Loroux-Bottreau).
- Membres : Philippe DANA (Le Landreau), Annick LOUBERT (Haute-Goulaine), Pierre POUPONNEAU (La Chapelle-Heulin), Serge RIOM (Le Loroux-Bottreau), Renée CADORET (Basse-Goulaine), Yves LE LAGADEC (Basse-Goulaine), Marie-Annie HERY (suppléante, Basse-Goulaine).



### MISSION

- Aider les associations et établissements scolaires à découvrir les marais en mettant à leur disposition les moyens nécessaires.
- Réunir les documents de recherche se rapportant aux marais de Goulaine avec l'accord de leurs auteurs.
- Et organiser des expositions ou des manifestations visant à mettre en valeur le patrimoine de notre région et les travaux s'y rapportant.

### LES ACTIONS

- Achat d'une barque (polyester) et réalisation des aménagements intérieurs pour accueillir 8 à 10 personnes (cette barque ancrée au port du Montrou peut être mise à la disposition des associations écoles, groupes...).
- Soutien financier pour des études et des montages sur le marais (École d'Agriculture de Briacé). Des panneaux ont été réalisés et ont été exposés au stand du SIDEMG à la dernière foire expo du Loroux. Ils peuvent être mis à la disposition des associations écoles, groupes...).
- Rencontres avec le Syndicat des propriétaires des Marais de Goulaine pour les conventions d'usage.
- Contacts avec divers Pouvoirs Publics (Chambre d'agriculture...).

### PROJETS

- Construction d'une hutte d'observation en bordure du Marais.
- Animation culturelle à l'occasion du 200ème anniversaire de la révolution française 1789-1989.
- Création de sentiers pédestres autour des marais, ...

Yves LE LAGADEC  
Commission Culture et Loisirs

## ENVIRONNEMENT ET JARDINS FLEURIS

Depuis plusieurs années nous nous efforçons d'améliorer l'environnement dans notre Commune.

Nous avons renforcé le service technique en embauchant un employé spécialisé aux espaces verts.

Le fleurissement de la commune nous a permis d'avoir le 3ème prix départemental et ce fut pour nous un encouragement.

Chaque année les espaces verts augmentent, et cette fois l'aménagement du canal de la Goulaine, va susciter un surcroît d'entretien. Toutefois nous avons eu la possibilité d'observer combien les Goulainais apprécient cette initiative et nous encouragèrent dans cette voie.

Comme chaque année nous invitons les habitants à bien fleurir leurs maisons et jardins, et s'inscrire nombreux au concours.

Nous passons visiter la Commune fin juin et les prix sont remis en automne.



La remise de prix est aussi l'occasion de se retrouver entre amis de la nature et des fleurs, l'ambiance y est amicale.

Nous vous invitons à vous joindre à nous nombreux.

Commission Cadre de Vie  
Renée CADORET  
Yves LE LAGADEC  
Marie-Annie HERY

SIDEMG  
Informations



A l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française, nous organisons une animation autour des Marais de Goulaine.

Cette activité consistera à réunir, pour chaque commune, un événement marquant de l'histoire locale pendant la période révolutionnaire et à la représenter sous trois formes :

- bande dessinée
- film en 16 mm
- fête de la Liberté.

Ces trois formes de restitution de la recherche historique seront complémentaires : à partir du travail de l'équipe réunie autour d'un historien, sera composé le scénario de la bande dessinée, publiée ensuite dans les bulletins communaux et dans le quotidien Presse Océan.

Cette bande dessinée devra représenter les plans et les séquences du film pour en faciliter la mise en scène, le tournage et le montage.

## S.A. TASCON PRIMEURS

420 route de la Plée - 44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 33 18 82 et 40 35 70 71

## CONSTRUCTIONS DABOUIS

### ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

La MAISON sur mesure

312 route des Landes de la Plée  
BASSE-GOULAINÉ  
Tél. 40 34 61 12 - 40 34 59 59

Une fois réalisé, l'ensemble des séquences propres à chaque commune sera assemblé dans un montage cohérent destiné à être diffusé dans les écoles, les salles de spectacle communales et proposé à FR3.

La dernière étape sera la suite logique des deux premières ; nous proposerons aux acteurs bénévoles de participer à un spectacle intitulé «Fête de la Liberté» dans lequel seront retracées les grandes lignes de l'histoire locale pendant la Révolution :

- Vie autour des marais et dans le Pays de Goulaine au XVIIIème siècle - faste et déclin de la Monarchie.
- Événements de la période pré-révolutionnaire.
- Les cahiers de doléances.
- Les droits de l'homme.
- La mise en place de la République.
- Le soulèvement de 1793.
- La répression.
- La pacification et les acquis de la Révolution.
- Tableau allégorique de la Liberté.

Chacune des trois étapes de notre action mène à la suivante et constitue une publicité et une motivation supplémentaire pour aboutir à la Fête de la Liberté.

Toutes les associations, tous les particuliers intéressés par la manifestation du bicentenaire sont cordialement invités à se joindre à nous. Pour cela, il vous suffit de contacter les délégués du S.I.D.E.M.G. de la Mairie de votre Commune.

B. LAMBERT

## Pépinières E. Masson

Arbres fruitiers - Rosiers - Arbustes d'Ornement - Conifères - Arbres et Plantes de Terre de Bruyère

Tél. 40 34 49 80 26 rue de la Bouquinière - 44200 Sèvre-Nantes  
Tél. 40 34 60 36 Route des Landes de la Plée - 44115 B.-Goulaine

## Société PERRAULT

FABRICANT GROSSISTE



Charcuterie fraîche  
Salaisons

Tél. 40 03 51 51

163 rue de la Jarniganière - 44115 BASSE-GOULAINÉ



SEPTEMBRE



Départ du Père DEHAESE, Curé de la Paroisse depuis 13 ans et du Père BUISSON Vicaire.



Démolition de bâtiments vétustes dans le Centre Bourg.



JUMELAGE :  
Réception d'une délégation de la Ville de THELEY (R.F.A.).

NOVEMBRE



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En présence du Conseil Municipal, de la Gendarmerie de St-SEBASTIEN et des Sapeurs-Pompiers, de VERTOOU, des anciens combattants ont été médaillé :

Médaille du Combattant à :

- MM. BOURVELLEC J.P.
- CASSARD L.
- GUILLOMNEAU J.
- LECAMP M.
- RIMBERT C.

Médaille du Djebel à :

- M. AGUESSE J.

Médaille du mérite à :

- M. CHAMPAIN J.

DÉCEMBRE



Inauguration de l'Immeuble H.L.M. et de la Salle St-Brice en présence de M. Benoît MACQUET, Président de l'O.P.A.C.



Remise des prix du Concours des JARDINS FLEURIS :  
M. et Mme MACÉ et M. GUILLET remportent le 1<sup>er</sup> Prix.



Repas du 3ème Age :  
Deux cents personnes rassemblées dans une ambiance familiale.



Arbre de Noël des enfants du Personnel Communal :  
Le Père Noël distribue ses cadeaux.



**JANVIER**



*Vœux aux associations : Lors de cette cérémonie, remise de médailles de la Société d'Encouragement au Dévouement.*



*Vœux du Maire au Personnel Communal.*

**FÉVRIER**

*Les inondations*



*Le personnel communal installe des passerelles.*



*Présence de M. le Sous-Préfet lors de l'installation des pompes de refoulement.*



*Vue prise de la Divatte.*

**L'ENSEIGNEMENT**

**ÉCOLE MATERNELLE DU GRIGNON**

Pour la première fois depuis plus de 20 ans (date de l'ouverture d'une classe enfantine) les enfants de 2 ans n'ont pu être accueillis faute de place, et cette situation risque de se reproduire à la prochaine rentrée. Malgré ces problèmes d'effectifs, l'école propose aux enfants des activités très diversifiées, qui vont de l'ordinateur aux jeux moteurs, en passant par la bibliothèque centre documentaire. L'école maternelle joue ainsi pleinement son rôle d'éveil intellectuel et physique, prenant en compte la globalité du développement des enfants qui lui sont confiés.

**LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉCOLE**

Elle compte environ 600 livres (albums, B.D., documentaires).

Elle fonctionne grâce à une vingtaine de parents qui participent bénévolement à son animation.

Elle est fréquentée par tous les enfants de 2 à 6 ans, par les CP et quelques grands du primaire qui viennent y chercher de la documentation.



**L'ORDINATEUR**

Il a été gagné par des enfants de grande section, l'année passée. Il sera utilisé avec profit quand son équipement sera complété.

**LA STRUCTURE DES JEUX MOTEURS**

Conçue en 84-85 par une équipe de parents et d'instituteurs, à partir des travaux du professeur MONTAGNE sur les besoins des jeunes enfants.

Financée par la Municipalité et réalisée en 87 par les employés communaux.

À la libre disposition des enfants, cette structure est investie avec beaucoup de plaisir, tous les matins : les enfants montent et descendent, glissent, rampent et se cachent... Les plus audacieux font des expériences corporelles enrichissantes, les plus timides essayent de dominer leur frayeur et de prendre confiance en eux-mêmes (ceux-ci font de gros progrès, assez vite).

Cette structure est une réussite pour tous, enfants, parents et enseignants, et un encouragement pour élaborer d'autres projets en commun.

En mars, les parents et amis de l'école seront invités à assister au défilé de la Mi-Carême dans les rues du Bourg. Cette petite manifestation devient traditionnelle grâce au concours de tous et de l'Amicale Laïque en particulier.



L'exposition de travaux d'enfants aura lieu, cette année, au mois de mai. Elle sera l'occasion d'une «porte ouverte» pour les nouveaux parents.

Enfin, une quinzaine de parents et les institutrices de l'école travaillent actuellement sur un projet pédagogique d'aménagement des cours de récréation. Il est urgent en effet de se pencher sur ces «enclos» qui ne prennent pas du tout en compte les besoins des enfants à l'extérieur.

Souhaitons que cette volonté de coopération qui existe au sein de l'école puisse être renforcée par l'équipe municipale, comme cela a été le cas pour la structure de jeux moteurs.

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU GRIGNON**

En 1987, l'École a fait la meilleure vente de timbres et vignettes J.P.A. du département : meilleure vente globale et meilleure moyenne par élève. C'est la raison pour laquelle les CM2 sont allés à la Préfecture (le 22 janvier) pour présenter la nouvelle vignette à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique. Ils ont ainsi participé au lancement de la campagne 1988 qui revêt cette année une ampleur particulière puisqu'il s'agit de la 50ème.

**Qu'est-ce que la J.P.A. ? Jeunesse au Plein Air.**

Fondée en 1938, la Jeunesse au Plein Air rassemble, au service de la Jeunesse, les organisations laïques (au nombre de 28) impliquées par l'accueil des jeunes dans les centres de vacances et les centres de loisirs.

Trop souvent la J.P.A. n'est connue que pour sa campagne en Janvier au cours de laquelle les élèves de l'Enseignement Public proposent «la» vignette à la générosité du public. Ainsi grâce au produit de cette collecte, chaque année, des dizaines de milliers d'enfants voient s'accroître leur chance de partir en vacances avec d'autres enfants.

La période que nous vivons, loin de déboucher sur une démocratisation réelle des conditions d'accès aux vacances et aux loisirs, révèle de plus en plus de cas douloureux d'enfants qui, faute de moyens, sont injustement privés de leur DROIT aux vacances.

Mais cette mission de solidarité de la J.P.A. n'est pas sa seule responsabilité. Elle distribue également des bourses de formation d'animateurs, délivre des prêts d'honneur aux associations organisatrices pour la rénovation pédagogique des centres de vacances et de loisirs. Elle diffuse le guide des Centres de Vacances. Elle organise des enquêtes, des études, des recherches, des expositions : aménagement du temps, rythme de vie des enfants, fréquentation des centres de vacances, sondages, etc.



## FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le Conseil F.C.P.E. de BASSE-GOULAINÉ a pour mission d'être le porte-parole des parents d'élèves auprès des différents acteurs de la vie des écoles publiques de la Commune.

C'est à ce titre qu'il est amené à rencontrer les instituteurs, l'administration et la municipalité.

C'est aussi à ce titre et parce qu'il a été élu qu'il participe aux conseils d'école.

Parents, pour faire valoir votre point de vue, vous pouvez nous contacter :

- Hubert GANACHAUD, Président ..... ☎ 40 06 07 45
- Marie-France PERROCHEAU, Vice-Présidente . 40 03 28 45
- Christine PREVOST, Trésorière..... ☎ 40 03 56 68
- Michel MOREAU, Secrétaire ..... ☎ 40 03 53 73
- Myriam BESSE, Secrétaire adjointe ..... ☎ 40 03 56 18

## ÉCOLES SAINT-BRICE ET SAINTE-MARIE

### RENTRÉE 88

Les personnes qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour Septembre 1988 peuvent le faire auprès des Directrices les jours de classe de 8 h 30 à 17 h 30 ou sur rendez-vous.

École SAINT-BRICE pour les enfants du CE au CM ..... ☎ 40 03 52 78  
 École SAINTE-MARIE pour les enfants de la P.S. au CP ..... ☎ 40 06 04 15

### ÉCOLE SAINT-BRICE

Après deux semaines de classe de neige à GUCHEN, près de St-Lary, les élèves des cours moyens sont rentrés à l'école Saint-Brice.

La neige n'était pas abondante, mais quelques marches les premiers jours ont permis aux enfants de se familiariser avec les roches, les étages de végétation, l'habitat et les ressources locales.

Après ces quelques jours de patience, la neige tant attendue est enfin arrivée et les enfants ont pu s'initier aux joies du ski alpin sur les pentes de la station de Piau Engaly.

Ce séjour laisse à tous un souvenir inoubliable...



## ENFANCE

### CONSULTATIONS DE NOURRISSONS ET D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS

La consultation d'enfants est assurée dans le centre médico-social.

Une secrétaire vous facilitera l'accueil.

Un médecin de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) est chargé des examens médicaux facilitant le bon développement de votre enfant.

Une puéricultrice pourra vous guider dans l'évolution de votre enfant et vous donner nombre de conseils (alimentation, développement psychomoteur, mode de garde, etc.).

Visites, consultations et vaccinations sont gratuites et financées par le département.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL  
 156 rue du Grignon  
 44115 BASSE-GOULAINÉ  
 Tél. 40 06 02 31 et 40 34 39 85 (secrétariat).



#### CONSULTATIONS D'ENFANTS

1er jeudi de 14 h à 16 h

#### PERMANENCE PUÉRICULTRICE

3ème jeudi de 14 h à 16 h

Mme GODARD  
 sur rendez-vous, appeler le 40 34 39 85

## Restaurant du Pont

Repas d'Affaires - Banquets



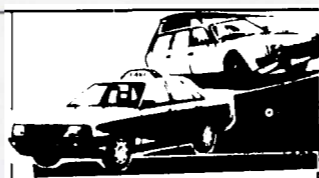
Chef de Cuisine  
**Joseph Guichet**

147, rue du Grignon  
 44115 BASSE-GOULAINÉ  
 Tél. 40 03 58 62

Ouvert midi et soir  
 Fermé le Dimanche Soir  
 et le Mercredi

AMBULANCE

et  
 TAXI



**BOISSARD M.**

TOUTES DISTANCES - JOUR et NUIT

Rue de la Jarnigarnière - 44115 BASSE-GOULAINÉ 40 03 57 27

## LA MUTUALITÉ À BASSE-GOULAINÉ

«AVEC MA MUTUELLE QUELLE SANTÉ» !

Oui, l'objectif premier des Mutuelles de Loire-Atlantique est bien de promouvoir la SANTÉ !

A travers les actions de prévention, d'information, d'éducation pour une meilleure hygiène de vie, c'est la **promotion de la santé qui est visée.**

La vocation essentielle de la Mutualité, c'est de permettre l'accès aux soins pour tous ses adhérents par une protection devant la maladie, couvrant, si possible, tous les frais engagés, dans le cadre de la solidarité la plus grande.

C'est d'ailleurs, la **solidarité** qui provoque les **mutualistes** à défendre la **Sécurité Sociale** qui demeure l'institution la plus **solidaire** et qui permet la plus grande égalité devant la maladie.

C'est aussi la raison qui provoque les **mutualistes** à refuser l'orientation qui se dégage d'une Sécurité Sociale à minima, à laquelle s'ajouteraient des régimes complémentaires gérés par les Mutuelles et les assurances privées. Ce serait, en effet, instaurer dans notre pays une injustice flagrante entre :

- ceux qui peuvent payer et se protéger correctement
- ceux qui n'ont pas les moyens de se soigner.

Ne nous y trompons pas. Seules, aujourd'hui, les vraies Mutuelles œuvrent pour défendre une véritable solidarité :

- en rendant plus juste les bases de financement de la Sécurité Sociale
- en maîtrisant les dépenses de santé, par exemple, en développant la Prévention et l'Éducation Sanitaire
- en responsabilisant tous les acteurs :

- les professionnels de santé, d'une part, qui doivent tenir compte des retombées économiques de leurs actes
- les français eux-mêmes, d'autre part, qui doivent modifier leur comportement à l'égard de leur santé.

Pour sauvegarder vos droits à la santé, les Mutuelles du département et celles de **BASSE-GOULAINÉ**, en particulier, sont à votre disposition.

### MUTUELLE OUVRIÈRE ET PAYSANNE DE BASSE-GOULAINÉ

La Société Mutualiste de Basse-Goulainé, confrontée comme toutes les Mutuelles aux réalités économiques, apporte à ses adhérents, même aux budgets les plus modestes, le meilleur moyen matériel de se couvrir contre les risques de la maladie, en matière de régime volontaire complémentaire.

Des cotisations calculées, au plus juste coût, permettent aux membres bénéficiaires de la Société de bénéficier dans un esprit d'équité, du remboursement du ticket modérateur appliqué par les régimes de Prévoyance obligatoire, dans les meilleures conditions possibles.

Des dépliants indiquant nos cotisations et nos garanties sont à votre disposition, à nos permanences et dans le Hall d'entrée de la Mairie de Basse-Goulainé.

Elle assure, à ses adhérents, le service cotisations-prestations de la Caisse Chirurgicale Mutualiste de Loire-Atlantique.

Nos permanences se tiennent :

**Salle n° 1, Ancienne maternelle École Publique**  
 tous les premiers samedis de chaque mois de 17 h à 19 h et troisièmes mardis de chaque mois de 17 h à 19 h.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :  
 - Mme René LEFEUVRE  
 2 rue des Martières - Basse-Goulainé..... ☎ 40 03 53 94  
 - M. Marcel BERTIN - 24 route des Landes de la Plée  
 Basse-Goulainé..... ☎ 40 06 00 57

## MUTUELLE «LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ»

La Mutuelle L.A.M. comme l'indique sa dénomination «LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» a une vocation départementale.

Dans chaque Maison de la Mutualité, dans chaque Entreprise, les adhérents trouvent un agent et un représentant de leur Mutuelle. Dans chaque commune, nous avons également un Correspondant-Délégué qui assure bénévolement l'accueil et l'information des adhérents de la Commune.

A Basse-Goulainé, Mme JEUSEL tient des permanences d'encaissement des cotisations au début de chaque semestre à l'ancienne école maternelle. Elle est également à la disposition des adhérents à son domicile, pour tout conseil, ou toute information souhaité par les adhérents :

• **Chaque mercredi matin de 10 h à 11 h..... ☎ 40 06 01 04**

Pour adhérer à «LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» ou pour avoir des informations sur les différentes garanties médico-chirurgicales, vous pouvez donc vous mettre en relation avec notre Correspondant ou avec la Maison de la Mutualité de votre secteur, située à REZÉ :

• **Rue Louise Michel..... ☎ 40 04 29 95**

«LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, travailleurs salariés ou travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales).

Pour chacun, la Mutuelle propose des cotisations et des garanties médico-chirurgicales adaptées à l'âge et à la situation familiale.

\* boutique \* PRÊT A PORTER

# KARLINE

homme enfant femme RAYON GRANDES TAILLES

RUE JERIN MARCE

44230 - saint sébastien S/loire

TEL.: 40 80 84 66

OUVERT LE LUNDI APRÈS MIDI

CHAUFFAGE SANITAIRE COUVERTURE ÉLECTRICITÉ

**ROUSSEAU SARL**

3 bis, rue Laennec - Tél. 40 89 11 26  
 44000 NANTES

LE MOULIN ROBERT - 44115 BASSE-GOULAINÉ

Installation - Vente prêt à poser avec assistance technique  
 Dépannage - Service A.V. - Rénovation - travaux tous corps d'état  
**DEVIS - ÉTUDE DE FINANCEMENT GRATUITS**  
 Installateur chaînegaz Salle de bain clés en main



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE DES CANTONS DE VERTOU ET DES COMMUNES RATTACHÉES

Le Syndicat Intercommunal est chargé d'assurer la sécurité des habitants des communes de VERTOU, LES SORINIÈRES, BASSE-GOULAIN, HAUTE-GOULAIN, LE BIGNON, CHATEAU-THEBAUD, SAINT-FIACRE et LA HAIE FOUASSIÈRE.

Le service est assuré 24 h/24 par l'équipe de garde des deux centres d'interventions de VERTOU et CHATEAU-THEBAUD.

L'effectif du S.I.S.L.I. est constitué de 60 Sapeurs-Pompiers, volontaires entraînés régulièrement aux manœuvres d'Incendie, Sauvetages de personnes, protection de l'environnement, lutte contre la pollution, sauvetage d'animaux, inondations, catastrophes naturelles, etc.

**LES INTERVENTIONS DE SECOURS SONT GRATUITES.**

### Que faut-il faire ?

Pour obtenir les Sapeurs-Pompiers..... ☎ 40 03 17 18

### Précisez :

- Le lieu, la rue, la commune
- Le numéro de téléphone de la personne qui donne l'alerte.

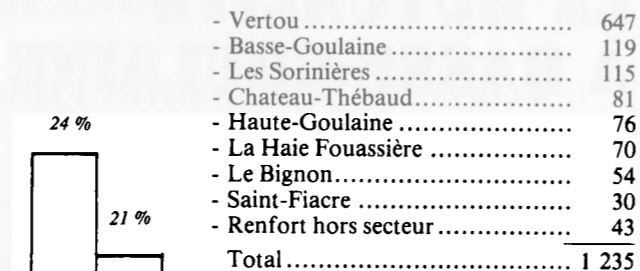
### De quoi s'agit-il ?

Un accident, un feu, une explosion, une inondation, une fuite de gaz, une personne en détresse aiguë, un noyage, ...

### En présence du feu :

- Coupez le courant électrique
- Fermez le gaz
- Fermez portes et fenêtres
- Assurez-vous qu'il ne reste personne dans la maison
- Laissez une personne dans la rue pour indiquer le lieu exact du sinistre.

## ACTIVITÉ GÉNÉRALE DU S.I.S.L.I. POUR L'ANNÉE 87



- Vertou .....	647
- Basse-Goulaine .....	119
- Les Sorinières .....	115
- Château-Thébaud .....	81
- Haute-Goulaine .....	76
- La Haie Fouassière .....	70
- Le Bignon .....	54
- Saint-Fiacre .....	30
- Renfort hors secteur .....	43
<b>Total .....</b>	<b>1 235</b>

### INTERVENTION PAYANTE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, les Maires des différentes communes du S.I.S.L.I. ont décidé que les interventions de destructions d'insectes dans les propriétés privées feront l'objet d'une facturation de 135 F par le Syndicat Intercommunal.

## COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS

Après le flash du mois de décembre 1987, peu ou pas de changement. Les mois d'hiver et les fêtes constituent une période creuse.

Mais 1988 est reparti, et déjà le Comité Inter-Sociétés vous fait savoir que la date fixée pour les feux de la St-Jean est le samedi 25 juin 1987. Retenez dès aujourd'hui cette date pour participer à cette soirée.

Le calendrier d'activités Automne-Hiver est connu par le flash de décembre. Celui de Printemps-Été paraîtra en février. Un affichage aura lieu à la Mairie et un autre sur le panneau de la Salle verte.

Il est rappelé que le matériel, propriété du Comité, est mis à la disposition des associations adhérentes. Il faut qu'il en soit pris soin si nous voulons le conserver en bon état le plus longtemps possible.

Il est bien entendu que toute association n'ayant pas manifesté son intention d'adhérer au Comité ne pourra utiliser le matériel que contre location tout en prenant l'engagement de le restituer en parfait état.

Lorsque les associations ne se servent pas du matériel, les particuliers de la commune peuvent également en bénéficier moyennant une location.

Vous pouvez adhérer au Comité Inter-Sociétés afin d'y apporter une impulsion nouvelle et à en renforcer les activités et n'oubliez pas que

«LE COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS  
EST OUVERT A TOUS».

Le Président  
**B. HEAS**

## AMICALE DE DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La collecte de sang du premier trimestre s'est déroulée pour la première fois, dans la toute nouvelle salle Saint-Brice, sous l'immeuble H.L.M. du Bourg. Cette initiative a permis d'accueillir dans de très bonnes conditions, 42 Donneurs, dont six nouveaux, le jeudi 28 janvier de 16 h 30 à 19 h.

Merci à tous ces amicalistes à qui nous demandons d'être toujours plus nombreux, aux prochains collectes.

Un grand merci, pour l'accueil réservé à notre Association par le monde rural, les commerçants, artisans et retraités qui ont su se montrer généreux lors de la distribution de cartes de Membres Bienfaiteurs. Aucune ségrégation n'est faite. Nul n'est exclu dans cette démarche et ces cartes sont à votre disposition. Les fonds recueillis nous permettent d'assurer l'organisation, la propagande et l'entraide avec les familles de donateurs en difficulté.

### Prochains dons :

- Lundi 9 mai - Saint-Sébastien-sur-Loire
- Dimanche 15 mai - Saint-Sébastien-sur-Loire

Le Vice-Président  
**Jean-Claude NAEGELE**

Le Président  
**Roland COLLET**



## AMICALE LAÏQUE

### FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

20 juin 1987 - La fête des écoles publiques du Grignon bat son plein. Le soleil est au rendez-vous. Sur le podium, le groupe Bouskidou chauffe ses instruments et ses voix avant d'offrir aux enfants une surbom d'enfer. Des responsables de l'Amicale s'affairent à gonfler les derniers ballons. Et soudain, c'est l'envol ; 300 taches bleues, roses, jaunes, sur un ciel d'azur. Les gosses crient leur joie, même si certains s'inquiètent de voir quelques ballons restés accrochés aux arbres voisins. La plupart rêvent, rêvent de voyages, de vacances. Ils rêvent à leurs ballons qui s'enfuient là-bas vers l'Est, qui sait vers quelle destinée.

Janvier 1988 - Rentrée des vacances de Noël. Deux cartes attendent leurs correspondants à l'école. Sébastien décachète la sienne, postée à Vienne en Autriche. Dans un français parfait, un professeur d'histoire et géographie lui apprend qu'il a recueilli son ballon durant les dernières grandes vacances en visitant les ruines d'un temple grec, à Lefkas, sur la côte de l'Adriatique. Le mot est accompagné de photos où est localisé l'emplacement exact de la découverte du ballon. Julien, lui, a reçu une carte de Lesbos lui annonçant que son ballon a été récupéré ici, à 3 500 km de Basse-Goulaine. Encore quelques centaines de mètres, et le ballon se serait retrouvé en Turquie, sur le continent asiatique.

Depuis ce jour, des dizaines d'enfants de Basse-Goulaine pensent à la Grèce, aux voyages, à l'amitié entre les peuples. Ils se penchent, avec leurs maîtres, sur les cartes de géographie ; ils s'interrogent sur les mécanismes de la météorologie...

Cette histoire, extraordinaire, de deux ballons n'est-elle pas le plus beau symbole de l'esprit que l'Amicale laïque entend entretenir autour de l'école publique : un climat d'amitié, une volonté d'ouverture. Rendre nos enfants les plus heureux possibles à l'école, contribuer à ce qu'ils gardent de l'école le meilleur souvenir, n'est-ce pas le plus beau des objectifs que s'est fixé, dès sa création, l'Amicale laïque, foyer de jeunes et d'éducation populaire ?

C'est dans la même optique que l'Amicale se félicite d'avoir contribué au succès de la soirée Loto du 5 décembre dernier destinée à aider le départ en classe de neige de la classe de CE2. De même l'Amicale fera tout pour aider au financement du prochain voyage des classes de CM2 à Paris.

Mais l'Amicale laïque ne s'adresse pas qu'aux enfants. Elle veut aussi que les adultes et les adolescents, anciens élèves, parents d'élèves, amis de l'école publique, trouvent en son sein un climat d'amitié et l'occasion de se détendre ensemble. C'est

## Restaurant

### Le Coin du Rocher

Fruits de mer / Anguilles / Grenouilles / Beurre blanc  
FERMÉ : Dimanche soir, Lundi soir et Mardi toute la journée  
«La Rivière» - 44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 40 06 03 67



La chorale Thouré mi fa sol.

pourquoi elle propose un éventail d'activités susceptible de divertir, ou d'intéresser, du moins nous le pensons, la majeure partie de la population de Basse-Goulaine. Beaucoup de ces activités, la bibliothèque, le ciné-club, les soirées récréatives, sont ouvertes à tous les habitants, qu'ils soient ou non en possession de la carte de la Ligue de l'enseignement.

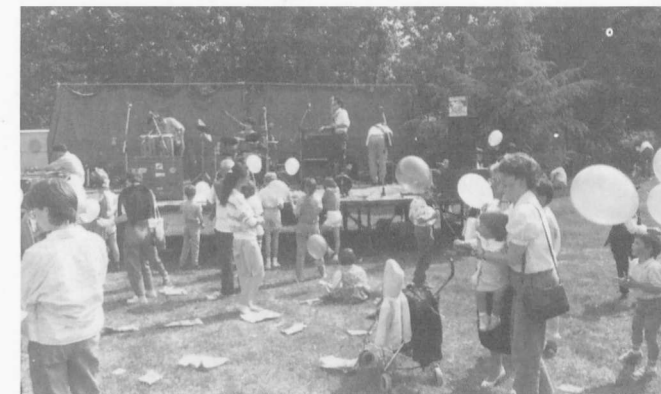
Parmi les nombreux ateliers, citons, sans ordre de préférence, la **gymnastique volontaire** qui connaît un succès croissant et permet à plus de cinquante participantes d'entretenir leur forme dans la joie et l'amitié.

Autre activité sportive, le **volley-ball** qui permet aux jeunes et moins jeunes de se détendre tous les vendredis soirs.

A l'atelier **poterie** ouvert aux enfants, l'Amicale a joint cette année un atelier **photographie**. Un petit groupe d'enfants a pu ainsi s'initier à la prise de vue, au développement et au tirage. Une section adultes est envisagée pour le noir et blanc, la diapositive et le montage audiovisuel, et, pourquoi pas, bientôt un nouveau diaporama sur Basse-Goulaine ?

Outre ces diverses sections, l'Amicale laïque c'est, chaque année, quelques spectacles qui animent la vie culturelle de Basse-Goulaine et contribuent à faire connaître notre cité dans l'agglomération et la région proche.

En 1987, ce furent la soirée chanson avec **Jean-Michel Piton**, une belle voix et un beau talent de comédien pour faire revivre Bernard Dimey ; puis, pour la fête des écoles, la production du groupe **Bouskidou**, incontestablement ce qui se fait de mieux actuellement en matière de spectacles pour enfants, et les petits Goulainais ne sont pas près d'oublier le formidable «baluche» du 20 juin dernier. Le 24 octobre, la chorale **Thouré mi fa sol** est venue nous charmer avec ses ballades d'hier et d'aujourd'hui, au cours d'une soirée organisée en commun avec l'école de musique.



Le groupe Bouskidou se prépare - 20.06.87.

## CHARCUTERIE de Campagne

Buffet campagnard - traiteur

**Michel DUPONCHEL**

Place de l'Église - Tél. 40 03 57 66  
44115 BASSE-GOULAIN





Et lorsque paraîtront ces lignes, le point d'orgue de la saison 87-88 aura sans doute drainé vers le Grignon la foule des amateurs de belles chansons, puisque pour une soirée consacrée à Georges Brassens, Valérie Ambroise accompagnée de Pierre Nicolas, le compagnon de toujours de notre grand chanteur poète, sera venue nous interpréter quelques-uns de ces chefs d'œuvre au cours d'un récital marqué du sceau de l'émotion et de la nostalgie.

Et bien d'autres rendez-vous encore. Le rallye-promenade en mai ; la fête des écoles du Grignon le 18 juin ; d'autres peut-être encore.

L'Amicale laïque, qui sait s'amuser, mais qui ne perd pas de vue non plus la défense et la promotion de l'école publique, ne vit que par votre soutien et votre participation. Elle compte aussi sur le dévouement des membres du Conseil d'administration et sur l'aide de bénévoles. Mais nous ne sommes jamais trop nombreux, et, si vous êtes d'accord pour vous joindre à nous, si vous voulez nous donner un coup de mains, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tout renseignement, pour tout contact, adressez-vous à notre Président, Michel Guinebaud, 50 rue de l'Île de France, 44115 Basse-Goulaine, Tél. 40 03 51 23.

## BIBLIOTHÈQUE

### NOUVEAUX HORAIRES

Mardi de 16 h 30 à 18 h      Vendredi de 16 h 30 à 17 h  
Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30      Samedi de 11 h à 12 h.

## INFORMATION

Les 22 et 23 avril, EXPOSITION-VENTE de livres pour enfants, salle de l'ancienne cantine (derrière la Mairie).

## AMICALE SAINT-BRICE

Comme les années passées, au cours du mois de Mars nous avons pu revivre, au cours d'une soirée diapositives préparée et présentée avec art, par notre ami Raymond, la kermesse et le rallye de l'année passée avec en plus la journée de prise de fonctions des nouveaux marguilliers.

Le 14 juin, notre kermesse annuelle s'est déroulée dans le cadre agréable du terrain du Grignon.

Un spectacle de qualité nous fut présenté par les Magiciens Newrick et Kirwen.

En soirée, un repas froid, pris dans une ambiance sympathique et en musique, au son de laquelle certains dansèrent, clôtura cette journée.

A la rentrée de septembre notre rallye nous emmena, en nous faisant découvrir la vallée de la Sèvre, jusqu'à Saint-Aubin des Ormeaux dans le cadre magnifique de l'aire de loisirs de St André, en bordure de la Sèvre.

Pour cette année, la soirée diapositives est fixée au samedi 19 mars à la Salle Verte.

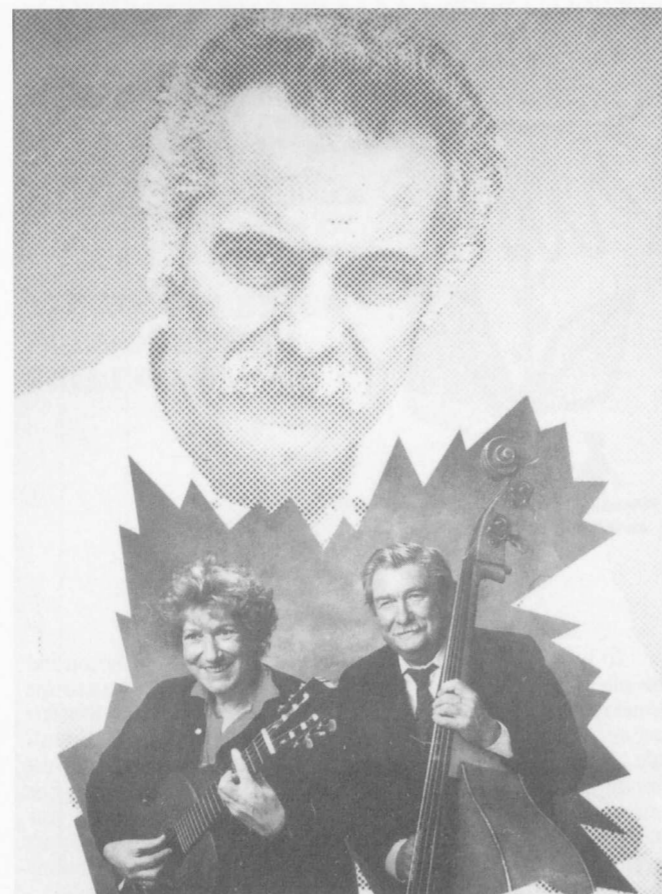
La kermesse qui prendra, cette année, le nom de «Fête du Muguet» est fixée au dimanche 1<sup>er</sup> mai. RETENEZ DÉJÀ CES DATES.

Le bureau

**êts poudry s.a.**

**MATÉRIAUX  
DE CONSTRUCTION**

Bureaux, 44470 Thouaré-sur-Loire - Tél. 40 77 33 46  
**BOIS - PANNEAUX - MENUISERIE**  
44450 St-Julien-de-Concelles - Tél. 40 54 10 08



L'affiche du spectacle du 5 mars.



Remise des lots du Rallye.



Au cours du spectacle de la kermesse.

## JEUNES DE 4 À 16 ANS EN VACANCES D'ÉTÉ AVEC A.G.L.A.E.

### QU'EST-CE QUE L'A.G.L.A.E. ?

L'Association Goulainaise Loisirs Adolescence et Enfance a pour but de promouvoir et d'organiser des activités culturelles éducatives et de loisirs pour les adolescents et les enfants de Basse-Goulaine, âgés de 4 à 16 ans.

### LES ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ 1988

#### 1. Le Centre Aéré (4 à 12 ans)

Deux séjours seront organisés dans les locaux de l'école du Grignon.

- **1er séjour : du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet 1988** (le centre aéré ne fonctionnera pas le jeudi 14 juillet et le vendredi 15 juillet).

- **2ème séjour : du lundi 1<sup>er</sup> août au vendredi 26 août 1988** (le centre aéré ne fonctionnera pas le lundi 15 août).

Les enfants, répartis en 3 tranches d'âge (petits, moyens, grands), auront la possibilité de participer aux activités suivantes :

- **A l'intérieur du centre :**  
Activités manuelles diverses, jeux de ballon, ping-pong, déguisements, activités sportives, grands jeux, informatique, soirée cabaret, etc.
- **A l'extérieur du centre :**
  - Patinoire au Petit Port
  - Bicross au CRAPA de St-Sébastien
  - Piscine à l'Ouche-Quinet ou à Vertou
  - Pique-nique (Bois des Grézillières, Bois des Grippots, Ile Forget)
  - Mini-camps de 2 ou 3 jours (canoë, voile, équitation, escalade, découverte de la Brière), etc.

#### 2. Les colonies hebdomadaires (12 à 16 ans)

4 colonies hebdomadaires sous tentes seront organisées pour la première fois cette année. A chacune d'elles, les adolescents partiront du **lundi matin au vendredi soir**.

Pendant toute la semaine ils participeront à des activités sportives (canoë et voile sur l'Erdre, équitation). Des veillées agrémenteront les soirées.

**1er séjour : du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet 1988**

**2ème séjour : du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 1988**

**3ème séjour : du lundi 8 août au vendredi 12 août 1988**

**4ème séjour : du lundi 22 août au vendredi 26 août 1988.**

#### 3. Camp en Allemagne (12 à 16 ans)

Dans la perspective du jumelage que la commune entend réaliser cette année avec la commune de **THELEY**, près de **Sarrebrück en R.F.A.**, un camp y sera organisé du **2 au 22 août 1988 pour 30 adolescents.**



Au cours de ce camp, les jeunes de Basse-Goulaine participeront à des activités diverses avec des jeunes allemands de leur âge (promenades, piscine, activités sportives, soirées, jeux sans frontières, etc.). L'aspect géographique ne sera pas oublié puisqu'il est prévu un programme d'excursions (découverte de la Sarre, de la vallée du Rhin en bateau, de la Forêt Noire). Des liens pourront ainsi se créer avec les jeunes allemands qui, en contre partie, seront reçus à Basse-Goulaine durant l'été 1989.

Toutes ces activités seront encadrées exclusivement par des jeunes de la commune, titulaires de leur Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur ou en cours de formation, et par des directeurs diplômés. **43 emplois seront ainsi créés, y compris le personnel de cuisine.**

### COMMENT INSCRIRE SES ENFANTS AUX ACTIVITÉS DE L'A.G.L.A.E. ?

Toutes les informations concernant les dates et les modalités d'inscription, ainsi que les tarifs vous seront transmis par la presse et par des tracts distribués dans les écoles et dans les commerces de la commune (courant mai).

### QUI S'OCCUPE DE L'A.G.L.A.E. ?

Le Conseil d'Administration de l'A.G.L.A.E. est composé de **15 membres plus un membre de droit** (le maire ou son représentant).

- **Président :** Christian GERARD
- **Vice-Président :** Dominique RAVON
- **Trésoriers :** Marie-France LE NY, Jean-Hugues LE MAUR
- **Secrétaires :** Danièle CATTAROSSO, Dominique MORIN
- **Membres :** Angèle DRUART, Jacqueline LESAGE, Agnès GANACHAUD, Franck LENY, René PERAUDEAU, Gilles LEQUEUX, Hubert GANACHAUD, Alain GUITTENY, François LETAPISSIER.

### COMMENT CONTACTER L'A.G.L.A.E. ?

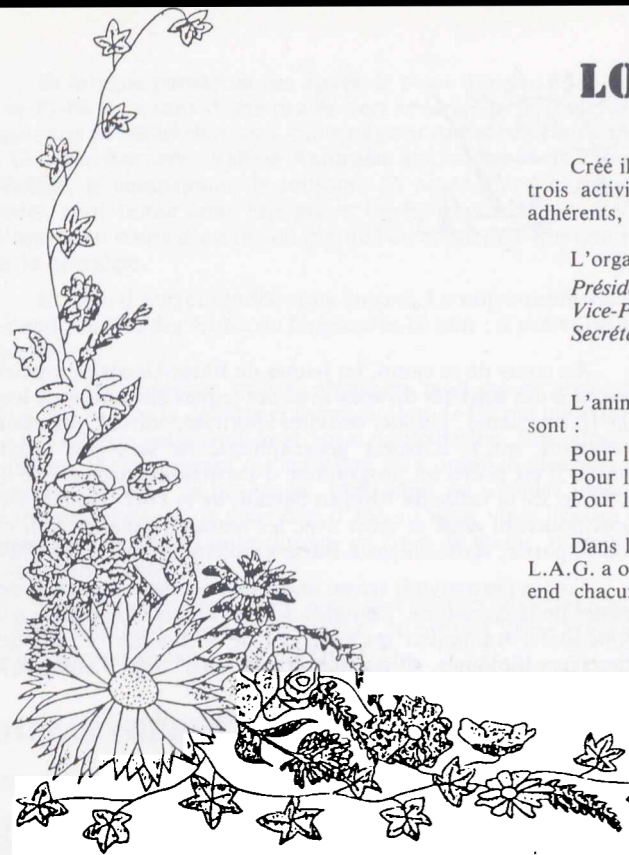
Pour tout renseignement, veuillez envoyer un courrier à l'adresse suivante :

**A.G.L.A.E.**  
Boîte Postale 26  
44115 BASSE-GOULAINÉ

Le Président  
Christian GERARD







## LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Créé il y a quatre ans, le L.A.G. c'est aujourd'hui une association regroupant au sein de ses trois activités, à savoir : ART FLORAL, PEINTURE SUR SOIE, DESSIN, soixante-treize adhérents, représentant pour la saison 86/87 plus de 1 700 heures d'activités.

L'organisation du L.A.G. se compose d'un conseil d'administration, constitué comme suit :

Présidente : Mme DEDIEU Michelle      Trésorière : Mme PAITIER Louisette  
 Vice-Présidente : Mme GALLARD Micheline      Membres : Mme LE NY Marie-France  
 Secrétaire : Mme BERNARD Danielle      Mme AUBIN Micheline

L'animation artistique des différentes activités, repose sur les responsables bénévoles, qui sont :

Pour la Peinture sur Soie : Mme DOUAULT  
 Pour l'Art Floral : Mme GALLARD  
 Pour le Dessin : M. DESMARS

Dans le but de promouvoir les loisirs artistiques, et de mieux faire connaître ses activités, le L.A.G. a organisé en mai 1987 une exposition à la Chapelle de la Grillonnais, où pendant un week-end chacun a pu admirer les réalisations du club, Peinture sur Soie, Émaux sur cuivre, Aquarelles, le tout présenté dans un environnement Floral, mettant en valeur la symphonie des couleurs et des formes, et la qualité exceptionnelle du cadre de cette chapelle.

Une nouvelle exposition aura lieu à la Chapelle de la Grillonnais au mois de Juin.

Pour tous renseignements concernant les activités du L.A.G. vous pouvez vous adresser aux membres du Conseil d'Administration.

Le bureau

## CLUB «BOUQUET D'AUTOMNE»

Quelques sorties du Club en 1987 :

- 15 mars : Revue Bonne Garde
- 20 mai : Cour d'Aron (Vendée)
- 17 juin : Ile d'Oléron
- 16 juillet : Sortie-Grillades
- 16 septembre : Zoo de La Flèche
- 17 décembre : Repas de Noël aux Salons de la Louée

Et sorties en inter-clubs.

Voyage-Vacances en septembre 1987 à MEJANNES-LE-CLAP dans le Gard. Situé au cœur d'un parc de 3 800 ha de nature libre, la garrigue, et bordé sur 9 km par la Cèze sauvage, non loin d'Uzès, de Bagnols-sur-Cèze et de Nîmes qui offrent un patrimoine touristique exceptionnel.

Notre Club a aussi ses activités chaque jeudi de 14 h à 17 h 30.

Tous les travaux réalisés par les membres du Club, sont vendus à l'Exposition-Vente annuelle, le dernier week-end de novembre.

Grillades dans le parc naturel de Pont Caffino.



Petit train à vapeur de Camargue.



Promenade au Pont du Gard.

Visite de la Bambouseraie à Anduze  
 Un coin d'Extrême-Orient en Cévennes.



## ÉCOLE DE MUSIQUE

Tout au long de l'année scolaire, l'École donne des cours d'instrument et de solfège. Il y a actuellement environ 110 élèves, et il est possible de mesurer le travail accompli lors des deux auditions qui ont lieu vers la fin du 2ème trimestre et en fin d'année.

La première de ces auditions se tiendra sauf imprévu le 25 mars prochain.

Cette année a vu la naissance de la chorale animée par M. JAUNET, professeur de piano et nous espérons que vous pourrez prochainement entendre leurs réalisations.

L'Association invite à nouveau l'ARIA dont les interprétations d'œuvres de musique baroque avaient déjà pu être appréciées l'an passé. Venez nombreux !... Ce sera en principe le dimanche 13 mars.

Nous essaierons de proposer une autre manifestation d'ici la fin de l'année, mais le calendrier est déjà bien occupé !

Le Bureau

## THÉÂTRE ET LOISIRS

En sommeil depuis deux ans THÉÂTRE ET LOISIRS sort de sa léthargie... La salle «tant attendue» est en bonne voie de réalisation : elle sera opérationnelle début 1989.

Il nous faut donc redémarrer cette Association Artistique et de Loisirs qui, en 12 années d'activité a attiré près de 10 000 spectateurs dans une Salle Verte pompeusement baptisée «Salle de Théâtre».

Toute l'ancienne équipe se mobilise à nouveau en vue de ce redémarrage. C'est aussi le moment de penser à un développement des effectifs, tant sur le plan acteurs que machinistes,

accessoiristes, techniciens divers... Déjà plusieurs personnes se sont fait connaître, d'autres hésitent encore ou ignorent la possibilité qui leur est faite d'accéder à une activité si riche de joies partagées entre amis.

C'est pourquoi nous organisons une soirée de rencontre et d'information le vendredi 22 avril 1988 à 20 h 15, Salle Verte.

Toutes les personnes, jeunes et moins jeunes désireuses de participer ou simplement de se renseigner sur le Théâtre à Basse-Goulaine, sont cordialement invitées à cette réunion.

Pour renseignements complémentaires, téléphoner à Jacques FAURE au 40 03 57 01.



1980 - Caviar ou lentilles.



1982 - Misère et noblesse.



1984 - La barque sans pêcheur.



1985 - Jeff.



## GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. A.F.N. A.C.P.G.

Notre groupement compte actuellement une centaine d'adhérents mais ce chiffre n'est que provisoire, car malgré quelques décès, au fil des années nous enregistrons une progression constante.

Il y a encore des anciens d'Afrique du Nord et aussi des anciens de 39-45 résidant sur la Commune qui ignorent l'existence de notre groupement.

Sur le plan national l'U.N.C. et les A.F.N. sont désormais regroupés en une seule fédération. Cette union fut définitivement adoptée lors du Congrès national à NANTES en mai 1985.

L'Union des Combattants (U.N.C. - U.N.C. A.F.N.) porte à la connaissance de ses adhérents une décision inattendue. Le cabinet militaire fait savoir que concernant les demandes de souscription à une retraite mutualiste pour les anciens combattants en Afrique du Nord et afin de ne pas léser de nouveaux titulaires potentiels de la carte du combattant, a bien voulu proroger d'une année, le délai accordé arrivant à échéance le 31.12.1987. En conséquence les combattants en Afrique du Nord pourront encore se constituer une retraite mutualiste du combattant majorée par l'État au taux de 25 % jusqu'au 21.12.1988. Pour tous renseignements s'adresser à Mutuelle Retraite des A.C.V.G. de Loire Atlantique, 17 rue de Flandres Dunkerque, 44100 NANTES ou Union Nationale des Combattants, 64 rue Jean-Emile Laboureur, 44000 NANTES.

Au cours de l'Assemblée Générale du 23 janvier dernier, il a été décidé d'organiser un voyage en car à SALOU Espagne du 4 au 9 avril 1988. Cette sortie est ouverte aux U.N.C.-A.F.N. et A.C.P.G. et à leurs épouses.

Voici quelques dates à retenir :

- 4 au 9 avril : SALOU Espagne
- 6 juin : Méchoui
- 4 septembre : Congrès départemental aux Sorinières.

Les personnes intéressées par notre association peuvent s'adresser pour les anciens de :

- l'U.N.C. : CHAMPAIN Alphonse  
Les Rouleaux ..... ☎ 40 03 58 35
- l'A.C.P.G. : MAINGUENEAU André  
16 rue du Poitou..... ☎ 40 06 04 06
- l'A.F.N. : HERY Jean-Paul  
7 impasse des Rouleaux ..... ☎ 40 06 03 96

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE SECTION DE BASSE-GOULAIN

Selon le Petit Robert «SECOURIR» c'est aider quelqu'un à se tirer d'un danger pressant. La civilisation et l'industrialisation font augmenter le danger qui désormais partout nous menace : au travail, à la maison, sur la route...

Chaque jour des accidents se produisent, chaque jour des gens avertis évitent des catastrophes aux conséquences dramatiques tant pour l'accidenté que pour son entourage. Le SECOURISTE fait justement parti de ces gens avertis ; l'enseignement qu'il a reçu lui permet de prendre conscience du DANGER et d'intervenir efficacement par une connaissance rigoureuse «DES GESTES QUI SAUVENT».

Chaque année, à Basse-Goulaine, des cours sont organisés d'octobre à janvier en vue de l'obtention du «Brevet National de Secourisme» (B.N.S.). Depuis 10 ans, quelque 200 personnes ont ainsi reçu leur diplôme.

Les motivations des candidats, dont la moyenne d'âge ne dépasse guère 20 ans, sont totalement différentes. Certains s'inscrivent par nécessité, le B.N.S. étant obligatoire pour postuler à un emploi ; d'autres agissent à titre personnel par sens de la solidarité ; les derniers veulent aller plus loin et entrent dans l'équipe associative dite «de secourisme actif» qui est amenée — au travers des postes de secours — à renforcer la sécurité des manifestations publiques ou privées, culturelles ou sportives.

Tous, ont la possibilité, annuellement, d'effectuer un stage de recyclage des connaissances. Celui-ci est particulièrement important si l'on veut pratiquer une TECHNIQUE SECOURISTE parfaitement maîtrisée.

Si l'on en juge par la liste des activités de l'association, la morosité de cet hiver pluvieux n'a pas affecté la bonne volonté des nouveaux membres du bureau, celui-ci ayant été, cette année, renouvelé dans sa quasi-totalité :

- 24 élèves ont suivi assidument les cours du B.N.S. dispensés par trois enseignants pour la partie pratique. 19 ont été récompensés de leurs efforts. Ceux qui ont échoué ont la possibilité de se présenter à nouveau à l'examen dans les semaines à venir.

- 32 postes de secours ont été effectués en 1987 ; ce nombre va croissant chaque année. Peut-être ne les avez-vous pas remarqués ! Cependant nos secouristes ont assuré avec la discrétion la surveillance de la grande majorité des manifestations ; travail souvent difficile, parfois même ingrat mais toujours récompensé de ce sentiment profond d'avoir pu aider les autres.

- Les enseignants des «gestes élémentaires de survie» et du «Secourisme du travail» ainsi que les cours de recyclage s'échelonnent tout au cours de l'année.

- Enfin nous avons acquis ou il a été mis à notre disposition du matériel devenu indispensable : Matelas-Coquille pour le transport de certains blessés ; matériel d'oxygénothérapie ; matériel de communication par voie hertzienne pour une meilleure coordination des interventions.

Les projets ne manquent pas non plus, nous en reparlerons plus tard dans les «flash d'informations».

Pour terminer, sachez que nous avons toujours besoin d'un plus grand nombre de secouristes pour répondre aux demandes de poste de secours. Peut-être vous sentez-vous un peu concernés ? Alors venez nous rejoindre ! Je vous en remercie au nom de toute l'équipe et vous dis... A bientôt.

Le Président  
J. MERCIER

## FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS DU TRAVAIL ET INVALIDES CIVILS

Est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit, pour tous renseignements sur vos droits pour la défense de vos avantages et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et réponses aux caisses d'assurances Sociales et Agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre bureau. Ecrire au : 89 rue des Déportés ou téléphoner au 40 34 34 50 à St-Sébastien.

Ce bureau ne comprend que des bénévoles dévoués et entièrement à votre disposition.

Vous avez été victime d'un accident du travail ou frappé par une maladie professionnelle.

Vous êtes assuré social et malade.

Vous êtes handicapé de naissance ou à la suite d'une maladie.

Vous avez été victime d'un accident de la route.

Alors, vous avez des droits que vous devez faire reconnaître.

Mais, dans l'ignorance de ces droits ou de leur méconnaissance, devant la complexité de la législation de réparation, vous êtes désarmés et trop souvent lésés dans la satisfaction de ce à quoi vous pouviez légitimement prétendre.

Vous serez rebuté par les formalités à accomplir, égaré dans le maquis de la procédure.

Savez-vous qu'il existe dans votre commune (votre canton, près de votre lieu de résidence) une association qui peut vous accueillir, vous informer de vos droits, vous conseiller dans l'action à mener, vous représenter et vous défendre ?

C'est la section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) puissante organisation qui, au plan national, regroupe 380 000 adhérents.

Créée en 1921 pour combattre les injustices dont étaient victimes les accidentés du travail, les invalides et leur famille, cette fédération n'a cessé de lutter pour améliorer une législation souvent trop restrictive ou inadaptée.

Elle a, depuis son origine, obtenu de très nombreux succès législatifs qui bénéficient maintenant à tous les handicapés et victimes du travail.

Animée par des accidentés du travail ou des handicapés eux-mêmes, l'association a toujours su préserver les principes d'indépendance et de neutralité dont elle a fait sa règle.

Union et solidarité sont aussi les ciments de son action.

Considérée comme représentative par les pouvoirs publics, la FNATH siège dans de nombreuses instances où elle défend toutes les personnes handicapées :

- au plan national, dans les conseils supérieurs de la prévention des risques professionnels, du reclassement professionnel et social, des prestations sociales agricoles ;
- au Conseil national consultatif des personnes handicapées ;
- au Comité de liaison pour le transport des personnes handicapées ;
- au plan départemental, dans les commissions d'accessibilité et les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP).

Dans chaque département, un service juridique assure la défense des dossiers qui lui sont confiés avec l'aide d'avocats et de médecins conseil.

Cette représentativité, cette puissance, cette compétence, la FNATH les met à votre service par le lien que constitue avec vous sa section locale.

Une permanence a lieu, Tél. 40 34 34 50. Vous y serez accueilli avec fraternité, par des hommes et des femmes qui ont connu les mêmes épreuves, les mêmes souffrances, éprouvant les mêmes difficultés.

En plus de l'aide qu'ils vous apporteront pour la constitution et la défense de votre dossier, ils vous offriront la richesse d'une vie associative.

Ne restez pas isolé, venez nous consulter.

Le secrétaire  
M. CAMON

## SOLDATS DE FRANCE

L'Association «Soldats de France» regroupe vous tous anciens soldats, hommes, femmes d'active ou de réserve, engagés ou appelés des Armées de Terre, de l'Air ou de Mer.

Non combattants qui avez servi sous les drapeaux Anciens combattants de toutes les générations du feu Sympathisants qui portez intérêt à l'association et aux buts qu'elle poursuit.

Aussi une section locale est créée au niveau de la Loire-Atlantique, à l'initiative de l'U.N.C.

Pour tous renseignements, concernant cotisations, revue, etc., nous nous tenons à votre disposition au 40 06 03 96.

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

### ANTENNE DE BASSE-GOULAIN

Nos enfants grandissent vite... Si le printemps incite beaucoup d'entre nous à renouveler leur garde robe, pour d'autres familles, cette croissance est un vrai casse tête. Aussi, en rangeant vos armoires, réservez nous vos habits encore en bon état, vous aiderez ainsi des parents démunis.

Nous organisons chaque année, en juin, une braderie de vêtements d'été. Grâce à vous des enfants auront la joie d'être semblables aux vôtres.

Les dons sont à déposer chez Mme VOLLARD, 9 rue de la Jarnigarnière ou chez Mme ROUSSEAU, aux Onchères. D'avance merci.

**Blot sa**

La Filetière BP 36  
F. 44471 CARQUEFOU  
CEDEX

TEL 40 50 94 47  
TELEX 710637 F BLOAPCO


ESPACES VERTS  
PEPINIÈRES  
CLOTURES

**SARL ASSAINISSEMENT**  
*«la Doulonnaise»*

Débouchage - Nettoyage d'égouts - Entretien  
Fosses Industrielles - Particulières  
Fosses Septiques  
Puits Perdus - Nettoyage Puits Toutes Profondeurs  
Désinfection par Atomiseur  
Analyse - Étangs  
Entretien Station Épuration  
Contrôle télévisé égouts

6 Place du Vieux-Doulon  
44300 NANTES - Tél. 40 49 35 32

CAMIONS RADIO-TÉLÉPHONE

**BREIZH** relet 

**AUTO-ECOLE** la in

**LE PERMIS B**

Agrément Préfectoral 329

22 place Saint-Brice  
(derrière l'église)  
BASSE-GOULAIN  
Tél. 40 03 55 23



## L'ASSOCIATION U.N.R.P.A.

### U.V.P. SECTION DE BASSE-GOULAINNE

Cette association qui a plusieurs adhérents sur la Commune a pour but de divertir les retraités (jeux, boules, cartes) etc.

Plusieurs sorties sont organisées dans l'année (visite, restaurant, ...) deux voyages ont lieu : un en mai (11 jours) et un en septembre (5 jours).

Pour tout renseignement : contacter Mme Germaine CHASTEAU, 7 place de la Rivière à Basse-Goulaine  
Tél. 40 06 03 25.

## MAISON DES JEUNES ON REDÉMARRE !

Un groupe de jeunes Goulainais affichent la volonté de faire revivre le club des jeunes «Le Zodiaque». Épisodiquement pris en mains par un groupe, ce club retombe dès que l'âge conduit les dirigeants à vivre leur vie ailleurs. C'est peut-être dans l'ordre normal des choses, mais la relève n'est jamais assurée. C'est ce qui arrive une nouvelle fois à Basse-Goulaine.

Le manque de distractions incite, et c'est heureux, toujours quelques uns à ressusciter et à entretenir un minimum d'activités. En fait, il s'agit d'une seule considérée comme sacrée : la danse. Un samedi par mois le local du Zodiaque (près de la poste) est en ébullition : une débauche de décibels donne le temps de la soirée, l'occasion de «s'éclater» (disent-ils) dans une forme d'ivresse auditive que la jeunesse apprécie tant.

Mais la volonté de dynamiser le club va bien au-delà. Des activités comme la philatélie, la peinture, le ping-pong, le théâtre pourraient constituer un sérieux et autre courant d'animations. Les idées sont là, reste à étoffer maintenant le groupe. Les jeunes de Basse-Goulaine sont conviés à apporter leur goût, leur expérience et leur enthousiasme dans leur spécialité pour donner le samedi après-midi ou le dimanche après-midi le dynamisme que beaucoup semblent souhaiter.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec :

- Y. PERIGAUD, Président
- VIET-DO-THAN, Secrétaire
- Y. CORNU, Trésorier
- P. CHAIGNEAU, T. PERIGAUD, animateurs.

Pour construire - rénover - agrandir...  
**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**

# CROCHET S.A.

Allée Claire-Fontaine - Le Plessis-Maillard  
44470 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - Tél. 40 25 73 04

Maisons individuelles

Locaux commerciaux - Bâtiments industriels

## BASKET CLUB BASSE-GOULAINNE



Nous voici à la mi-saison, et nous pouvons dire que dans l'ensemble notre Club ne se porte pas trop mal.

En ce qui concerne les équipes Féminines, il faut noter :

- Équipe Seniors 1ère de leur classement
- Équipe Cadettes 5ème
- Équipe Minimes 5ème
- Équipe Benjamines 10ème
- Équipe Poussines 1 9ème
- Équipe Poussines 2 1ère

En ce qui concerne les équipes Masculines :

- Équipe Seniors 4ème
- Équipe Réserve 3ème
- Équipe Juniors 6ème
- Équipe Minimes 7ème
- Équipe Benjamins 1 3ème
- Équipe Benjamins 2 6ème
- Équipe Poussins 1 3ème
- Équipe Poussins 2 7ème

Dans l'ensemble il faut noter le bon comportement de nos équipes, sachant que la plupart de nos jeunes sont surclassés, c'est-à-dire qu'ils rencontrent des équipes dont les joueurs ont 1 ou 2 ans de plus qu'eux.

En ce qui concerne notre équipe Seniors garçons, nous avons perdu 2 bons éléments, ceux-ci étant appelés sous les drapeaux.

Enfin 10 ans déjà que le Basket Club de Basse Goulaine existe, et 14 équipes engagées en Championnat, ce qui n'est pas trop mal pour une petite commune comme la nôtre.

Nous rappelons d'autre part que les bénévoles seront toujours les bienvenus, nous n'avons pas trop de personnes pour encadrer nos jeunes.

Nous espérons, pour cet Anniversaire que nous fêtons en septembre, obtenir la participation de 2 équipes de Nationale.

### Dates à retenir :

- 23 et 24 avril : Tournoi de jeunes
- 1<sup>er</sup> mai : Tournoi à Segré
- 7 et 8 mai : Tournoi Seniors Féminins et Masculins.

Le Président  
A. CHAMPAIN



## AMICAL CLUB CYCLOTOURISME DE BASSE-GOULAINNE

Avec le printemps qui arrive, les activités de l'ACCT vont reprendre de plus belle.

Notre premier rendez-vous aura lieu le samedi 23 avril avec, c'est une nouveauté, une «Bourse à la bicyclette». Elle permettra à tout un chacun de vendre ou d'acheter un vélo, des pièces détachées, des accessoires, des vêtements et chaussures cyclistes...

Elle se déroulera à la Salle Verte :

de 10 h à 12 h : Dépôt du matériel

de 14 h à 16 h : Vente

de 17 h à 18 h : Restitution.

Notre second rendez-vous, le dimanche 8 mai, concerne toute la population sportive de Basse-Goulaine, qui sera invitée à participer au premier BI-AUDAX organisé par l'ACCT.

Qu'est-ce qu'un BI-AUDAX ?

C'est une activité toute nouvelle qui associe la pratique de la marche et de la bicyclette. Elle s'effectue en groupe à 5 km/h pour la marche et 20 km/h pour la bicyclette, tout esprit de compétition étant exclu. Deux degrés seront proposés :

- Premier degré :

7,5 km de marche et 30 km à vélo

Départ à 8 h de la Salle verte, arrivée à 11 h 20

- Deuxième degré :

15 km de marche et 60 km à vélo

Départ à 8 h 40 de la Salle verte, arrivée à 16 h 20.

L'inscription est fixée à 15 F. Un ravitaillement sera assuré sur le parcours et un vin d'honneur clôturera chaque degré.

Le mois suivant, le 12 juin, sera organisée la traditionnelle Randonnée du vignoble qui regroupera l'espace d'une journée les cyclotouristes de la région.

Nous ne pourrions pas vous quitter sans aborder une nouvelle fois le voyage de THELEY. Le projet avance à grands pas.

7 étapes, pour une distance de 862 km, nous conduiront à THELEY via SAUMUR, BLOIS, MONTARGIS, MESNIL ST PERE, ST MIHIEL, BOULAY/MOSELLE. Il reste cependant du travail pour affiner l'organisation. Déjà nous pouvons constater une grande motivation des participants qui s'entraînent régulièrement pour être en forme le 2 juillet, jour du départ.

## 1963 - 1988 : 25 ANS DE FOOTBALL AVEC L'A.C.B.G.

Un quart de siècle, en effet cette année, que notre association existe. Les plus anciens se rappelleront les débuts héroïques sur le terrain aimablement mis à notre disposition par le Centre de la Grillonnais. Les pionniers d'alors voulaient créer une animation sur notre Commune en direction des adultes mais aussi pour les jeunes. Notre localité, à cette époque, n'était pas aussi importante (1 500 habitants environ) et aucune structure sportive n'existait.

Durant ces 25 années, notre association a connu des hauts et des bas, mais a toujours su relever les défis qui lui étaient imposés. Les résultats actuels de nos équipes jeunes sont un encouragement à persévérer.

Comme toute association de notre style, la difficulté reste de trouver des dirigeants pour encadrer toutes nos équipes. Les mentalités actuelles font qu'il est de plus en plus dur de trouver des bénévoles. Mais n'est-ce pas ceux-ci qui ont fait et feraient la réussite de notre entreprise ? A nous tous, joueurs, parents de joueurs de se sentir concernés afin de poursuivre l'objectif de notre association qui, à travers la compétition, doit être de proposer une activité saine et épanouissante aux jeunes et aux adultes de notre Commune



### Activités hebdomadaires du Club

Le samedi à 14 h ..... Circuit de 40 à 50 km

Le dimanche à 8 h ..... Circuit de 65 à 75 km

Le dimanche à 9 h ..... Circuit de 40 à 50 km

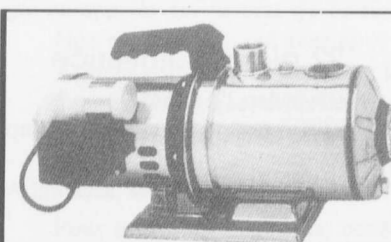
### Composition du bureau

- **Président** : M. SAULNIER Christian  
8 avenue de la Tréperie - Basse-Goulaine ..... ☎ 40 03 56 34
- **Secrétaire** : M. DEBORD Christian  
68 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ..... ☎ 40 03 55 04
- **Trésorier** : M. ARCHIDOIT Jean  
116 rue Croix des Fosses - Basse-Goulaine ..... ☎ 40 03 58 90
- **Responsable communication** : Mme LE MAUR Nicole  
62 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ..... ☎ 40 06 01 19
- **Responsables sorties du samedi** :
  - Mlle BOUTIN Bernadette  
60 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine .... ☎ 40 06 03 75
  - Mme HEAS Juliette  
18 rue de l'Île de France - Basse-Goulaine .... ☎ 40 06 01 73
- **Responsable Jeunes** : M. LE NAHELEC Xavier  
Rue de l'Echalier - Basse-Goulaine ..... ☎ 40 03 56 72
- **Responsables documentation** :
  - M. CLEMENT Pierre  
4 rue de la Chataigneraie - Basse-Goulaine ... ☎ 40 03 46 13
  - M. GRAVOUILLE Louis  
63 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine .... ☎ 40 06 03 92



Pour la saison 87-88, le Conseil d'administration a élu le bureau suivant :

- Président : A. LENEY
- Vice-Présidents : H. GANACHAUD, D. DELACOUR
- Secrétaire : A. HUBERT
- Secrétaire adjoint : A. HERBRETEAU
- Trésorier : A. BERNARD
- Trésorier adjoint : J.C. HEMERY



## SNC CHARTIER - MARCHAIS

Électropompe - Électricité basse tension - Arrosage intégré

B.P. 22 - 94 rue de la Jarnigarnière - 44115 BASSE-GOULAINNE

Tél. Société 40 03 59 70 - Pers. M. CHARTIER 40 75 95 82 - Pers. M. MARCHAIS 40 06 15 60



## DANSE RYTHMIQUE - MODERN' JAZZ

Plaisir du Rythme, plaisir de s'épanouir, plaisir du Beau, en un mot plaisir de la DANSE : telles sont les devises primordiales adoptées dans les différents cours de Danse Rythmique et Modern'Jazz dispensés chaque semaine au Club des Jeunes le «Zodiaque» (face P.T.T.).

## F.S.C.G. - TIR À L'ARC

Le tir à l'arc monte en flèche...

86-87 : la section se classait au troisième rang des 17 clubs du département.

87-88 confirme cette progression puisque, actuellement, 62 adhérents, 33 jeunes et 29 adultes s'entraînent régulièrement le mercredi dans la salle omnisports.

Comme chaque année, nous avons animé la journée sport et handicap en septembre à Saint-Sébastien ; ainsi chacun a pu tirer sa première flèche.

Le 18 octobre 1987, le traditionnel concours en salle, qualificatif au Championnat de France, regroupait 64 archers et archères. Tous les niveaux de classement étaient représentés, la lutte fut «chaude» et le plateau relevé.

A ce sujet, signalons les trois archers classés du Club : Joël BLAIN niveau 4, Jean-Claude YAN niveau 3 et Marie-Thérèse LE MAITRE niveau 3 qui, compte tenu de ses résultats hivernaux sera classée au top niveau : niveau 1 l'an prochain. Selon toute vraisemblance, elle devrait représenter Basse-Goulaine au Championnat de France indoor cette année, les 27 et 28 février à Lyon, puisqu'il ne lui reste qu'à satisfaire à une qualification. Bonne chance !

Au regard de leurs résultats cet hiver, Erwan QUINIOU et Pierre MANO sont déjà assurés de quitter la promotion pour être classés en niveau 4 la saison prochaine.

87, c'est aussi la seconde place obtenue par l'équipe jeune au championnat départemental à la suite des huit concours s'étant achevés le 17 mai à Nozay. Les sept sélectionnés pour la finale étaient David NICAISE, Mathieu SOYER, Benjamin NICAISE, Christophe OLIVO, Richard BOUCARD, Bertrand LAMPRIERE et Erwan QUINIOU.

Le championnat 88 vient de débiter, notre équipe Jeune est actuellement première.

L'entraînement du samedi, sur le terrain de la Grillonnais, réservé aux archers possédant leur matériel et désireux de concourir en extérieur sur longues distances, deviendra systématique en Mars.

Quelques dates à retenir à Basse-Goulaine :

- 26 juin 88 : Concours sur 30 et 50 m au terrain de football stabilisé Complexe Henri Michel.
- 16 octobre 88 : Concours en salle, salle omnisports.

Renseignements : Didier QUINIOU, 3 impasse Trêperie, Tél. 40 06 02 29 avant 20 h 30.

**Didier QUINIOU**

Nadine LUNION (professeur diplômée d'État) en assure la direction depuis 1977 et compte chaque année de plus en plus d'adhérents de 4 ans aux adultes.

L'aboutissement du Travail se conclut par un gala qui se déroulera au Théâtre «Le Paris» (NANTES Dimanche 19 juin 1988 à 19 h).

Pour tout renseignement, Tél. 40 50 33 31 (sauf Mercredi). Inscription toute l'année.



Quelques jeunes et leurs entraîneurs.



L'équipe Jeune 2ème du championnat départemental.



En pleine action...

Les cours se déroulent dans le local «Le Zodiaque» (face P.T.T.).

Pour tout renseignement, téléphoner au :  
 ☎ 40 06 04 26 - Mme LE BRAZIDEC  
 ☎ 40 03 52 79 - Mme DAGAN  
 ☎ 40 03 54 75 - Mme BEAUJOUR

Le Club des Gais Lurons

## LES «EXTRA-PÉDESTRES» DE BASSE-GOULAIN

Les activités de l'association durant la saison 1986-1987, nous ont amenés à sortir largement des limites de la région nantaise, puisque nous avons visité :

- les rivages de l'Atlantique, avec une journée début janvier, de la pointe St Gildas à la Bernerie
- l'île d'Yeu avec un week-end du 1<sup>er</sup> mai bien rempli, et dont l'ensemble des participants gardent un très bon souvenir
- une sortie de fin de saison dans les Mauges, ou certains passagers à gué resteront dans les mémoires et sur la pellicule.

Il s'agit là bien évidemment d'un simple rappel de quelques temps forts de nos sorties, qui se déroulent régulièrement toutes les trois semaines.

Par ailleurs les «EXTRA PÉDESTRES» ont réalisé le marquage des sentiers de Basse-Goulaine, et ont collaboré avec les services municipaux, à la réalisation de la plaquette «SENTIERS PÉDESTRES A BASSE-GOULAIN».

La saison 1987-1988 est partie «du bon pied». L'association compte actuellement 41 membres qui suivent avec beaucoup d'assiduité les diverses randonnées, qu'il s'agisse de la Vallée de l'Evre ou de la Vallée de l'Hyrome (en Maine et Loire) ou des berges du lac de Vioreau et les rivages de l'Atlantique de Mesquer à La Turballe (en Loire-Atlantique).

Nous étudions actuellement une sortie de trois jours les 21-22-23 mai à Belle Ile en Mer.

Si la marche vous intéresse, consultez l'un des responsables de l'association.

Le Bureau



## LE TENNIS CLUB DE BASSE-GOULAIN

### QUELQUES ÉVÉNEMENTS 1988

- 30 avril : Soirée annuelle Haute-Goulaine et Basse-Goulaine, organisée cette année par nos amis de Haute-Goulaine.
- 23/24/30 avril et 1<sup>er</sup> mai : Tournoi Haute-Goulaine et Basse-Goulaine.
- INAUGURATION OFFICIELLE de nos nouvelles installations vestiaires.
- FIN 1988 : Nous célébrerons le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Tennis Club de Basse-Goulaine, déclarée le 27 décembre 1978.
- Nous espérons pouvoir organiser une visite au Tennis Club de THELEY (RFA), ville en cours de jumelage. Georges, son Président, nous attend.

### PARTICIPER A LA QUALITÉ DE LA VIE DU CLUB

Au temps des cercles de qualité, parlons qualité dans les cercles et associations sportives.

Le TCBG est un lieu de rencontre privilégié entre amateurs d'un même mode de détente pour les uns, de lutte sportive pour les autres.

Pour que règne un esprit de club, chacun doit se sentir concerné par les diverses manifestations, dont le but n'est pas simplement de rassembler les membres qui se laissent «tirer» par quelques locomotives. C'est une auberge espagnole : on y trouve ce que chacun y apporte.

Hier soir, nous étions 120 autour de l'ENORME galette des Rois ; en avril, ce sera la soirée annuelle. Nous laisserons les raquettes au vestiaire : c'est plus pratique pour danser autour d'un buffet dans une ambiance toujours sympathique.

Lors des tournois, une restauration de plein air nous amènera à mieux nous connaître.

Vivons pleinement tous ces instants d'amitié...



### DU COTÉ VESTIAIRE

Actuellement, quelques uns d'entre nous délaissent la raquette pour le pinceau, la brosse, le papier de verre...

Mais, très bientôt, notre salle couverte sera, pour la joie de tous, plus accueillante.

Lors des rencontres Inter-Clubs, il sera possible de soutenir nos champions sans avoir froid aux pieds. Alors, venez nombreux !

Une bonne participation demande d'abord de l'information : un affichage plus complet vous permettra de suivre les activités de chaque équipe et de noter à l'avance les dates importantes : compétition, détente...

Un emplacement vous sera réservé, n'oubliez pas de l'animer : petites annonces, vos suggestions (boîte à idées), recherche de partenaires.

## GYMNASTIQUE ENFANTS DE 5 À 8 ANS

«LE CLUB DES GAIS LURONS» ouvre ses portes début Mars.





### TENNIS CLUB DE BASSE-GOULAIN

131 enfants fréquentent actuellement l'École de Tennis, ce qui représente pour le Club un travail considérable :

- Recrutement d'éducateurs diplômés FFT
- Établissement de créneaux horaires pouvant convenir à nos jeunes
- Formation de groupes, dans la mesure du possible homogènes.

L'école de Tennis de Basse-Goulaine, c'est : 140 enfants de 8 à 16 ans. Chaque année, 20 % y rentrent, 20 % en sortent.

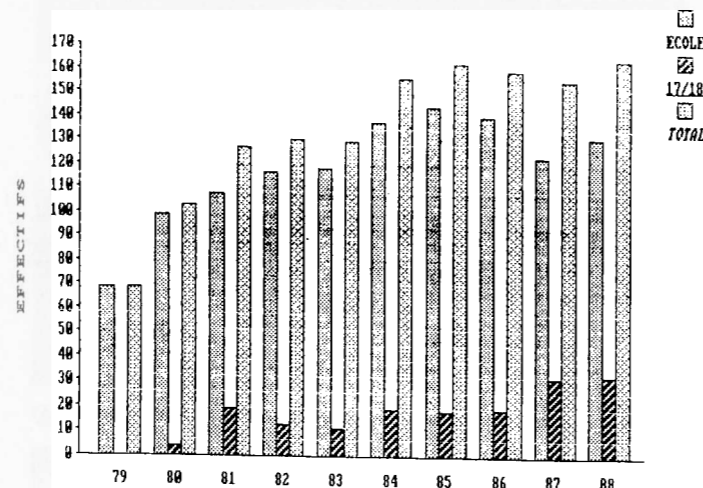
L'école de Tennis de Basse-Goulaine, c'est :

- des responsables,
- des éducateurs,
- un moniteur.

Chaque enfant inscrit a une heure de cours par semaine.

### ÉCOLE DE TENNIS

	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88
École	69	99	108	117	118	137	144	140	123	131
17/18 ans	0	4	19	13	11	19	18	19	32	33
Total	69	103	127	130	129	156	162	159	155	164



## L'AVENIR CYCLISTE VA TOUJOURS DE L'AVANT

Créée il y a une quinzaine d'années à l'initiative de Jean-Luc CHAILLOT, la section cycliste de la PÉDALE NANTAISE, L'AVENIR CYCLISTE DE BASSE-GOULAIN, se développait rapidement.

Dans les années 74, les dirigeants créaient une école de cyclisme qui apporte au club la qualité et un recrutement régulier de coureurs renommés et de talent. Ce qui a permis à l'A.C.B.G., dans les années 80, de compter jusqu'à 150 licenciés.

En 1987, ils étaient 55 à porter les couleurs de la section :

- 12 amateurs Seniors,
- 8 Juniors,
- 8 Cadets,
- 4 Minimes,
- 15 pré-licenciés,
- 8 dirigeants licenciés.

Avec toute cette jeunesse, Jean-Luc CHAILLOT et ses amis dirigeants ont tout l'avenir devant eux.

### 1987, UN BON CRU

Au cours de la dernière saison, les artisans des victoires ont été :

- David CHAILLOT ..... 2 victoires
- Thierry CORBARD ..... 1 victoire
- Frédéric BRAUD ..... 2 victoires
- Claude ROUE ..... 2 victoires
- Christophe ARDOUIN ..... 2 victoires

Notons que lors de la dernière assemblée générale, les meilleurs coureurs ont été récompensés dans leur catégorie respective, à savoir :

- Pascal RISPOLI,
- Jérôme et Franck CHEVALIER,

- Mickaël JEANNEAU,
- Benoit LECOMTE,
- Franck ORVOEN,
- Franck JEANNEAU, grand espoir du cyclo-cross, excellent cinquième de la 15ème édition à BASSE-GOULAIN.

D'autre part, David CHAILLOT, Eric BARRE et Thierry CORBARD seront en 2ème catégorie pour la saison 88. Celle-ci s'annonce sous les meilleurs auspices avec les subventions renouvelées ou nouvelles des sponsors :

- MOBIL DANSE,
- Restaurant COCO CHARETTE,
- MOB ATLAS,
- Municipalité de BASSE-GOULAIN,
- CONSEIL GÉNÉRAL.

Compte tenu du budget des 3 jours, ces aides restent de toute façon nécessaires.

### LES ORGANISATIONS

L'Avenir Cycliste brille particulièrement dans le Sud Loire du département. Elle organise plus de 30 épreuves. Outre les 3 jours de Basse-Goulaine, citons :

- NANTES - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE,
- NANTES - SEGRÉ, épreuve nationale,
- NANTES - ST-HILAIRE-DE-RIEZ,
- CRITERIUM DE VERTOU,
- LA REMAUDIERE,
- LE PRIX DU LAURIER FLEURI à ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE,
- LA HAIE-FOUASSIERE,
- TOUR DE FRANCE,
- MAISON-SUR-SEVRE,
- NANTES - APREMONT,
- LA HAIE-FOUASSIERE (Prix des Fouasses),
- VERTOU (Les Mortiers),
- HAUTE-GOULAIN,
- NANTES - SAINT-FULGENT.

### Les 25-26-27 mars, un grand rendez-vous, LES 3 JOURS DE BASSE-GOULAIN

En quelques années, les 3 Jours de Basse-Goulaine, avec le Trophée des Provinces Françaises, se sont fait un nom, dans le calendrier International des juniors. Cette année, les spectateurs auront droit à un plateau de qualité au niveau international :

- le vendredi :
  - LA RONDE DU VIGNOBLE NANTAIS
- le samedi :
  - 1ère étape du TROPHÉE DES PROVINCES FRANÇAISES
  - En Prologue, 14ème CRITÉRIUM DES COMMERÇANTS
- le dimanche :
  - le matin, 2ème étape - CONTRE LA MONTRE (Individuelle HAUTE-GOULAIN - BASSE-GOULAIN)
  - l'après-midi, 3ème étape du TROPHÉE DES PROVINCES FRANÇAISES et course d'attente réservée aux cadets (Prix Louis Edelin).

Exposition de l'Automobile, 3 grandes soirées dansantes avec Élection des Reines de BASSE-GOULAIN, Fête Foraine, Concours de Pétanque, Démonstration de Chiens de défense, etc. viendront prendre place parmi les festivités de ces 3 Jours à BASSE-GOULAIN.

### AUTRES ORGANISATIONS A BASSE-GOULAIN

- Le 7 août, PRIX DE L'ÉTÉ, Terrain des Sports des Rouleaux,
- Le TROPHÉE DU VIGNOBLE NANTAIS, qui a pris une place parmi les grandes épreuves régionales ; il s'agit de la seule course contre la montre par équipes de deux coureurs dans le Comité PAYS DE LOIRE.
- Chaque année, la saison se termine par l'organisation du CYCLO-CROSS, où un terrain reste à trouver pour organiser la 16ème édition.

### L'AVENIR CYCLISTE EN BREF

#### La Tête

- Président : Jean-Luc CHAILLOT
- Vice-Présidents : Robert LEBLANC, Guy NIZAN, Laurent MARIE
- Secrétaire : Claudie POUVREAU
- Secrétaire Adjoint : Léon BIGEARD
- Trésoriers : Gérard GOBIN, Renée LEBLANC
- Commissaires aux Comptes : Jules OLIVIER, Jean AGUESSE

#### Membres du Bureau

- Mlle AGUESSE Jocelyne et Madeleine, MM. BARRE, BIZERAY Michel, M. et Mme BRAUD Michel, M. et Mme CANTIN, M. CHASSETEAU Noël, M. et Mme CHEVALIER Raymond, M. DRUART Claude, Mme FILAUDEAU Anny, M. et Mme LAHEU, MM. LAURY Gilles, LEMERLE Emile, LOUYER René, MERCERON Daniel, Mme NIZAN Jeanine, MM. ORVOEN Daniel, PENEAU Olivier, M. et Mme POUVREAU Claude, M. POUVREAU Jean-Paul, M. et Mme REYCKERS Gérard, M. et Mme REYCKERS Jacques, M. SAUPIN Georges, M. et Mme RISPOLI Gérard.

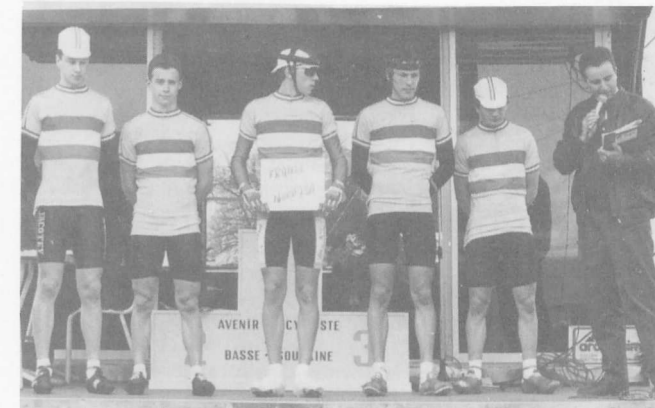


**CAFÉ - TABAC**

Jeux - Billard américain

8 rue Pasteur - BASSE-GOULAIN

Tél. 40 06 00 36



Équipe de France Nord-Est avec le vainqueur de 9ème édition des Provinces Françaises LESAGE (5ème sur la droite).



Équipe de Loire-Atlantique avec ROBIN Jean-Cyril, vainqueur de la 1ère étape et actuel Champion de France Juniors.

### Les Responsabilités

- École de Cyclisme : le samedi de 15 h à 17 h, pour les jeunes de 8 à 13 ans - Stade Henri Michel
  - Guy NIZAN
  - Laurent MARIE
  - Daniel ORVOEN
- Piste
  - Laurent MARIE
- Route
  - Thierry CORBARD
  - David CHAILLOT
- Cyclo-cross
  - Jean-Paul LEMAITRE

### Permanence

Tous les mardis de 19 h à 20 h, Café des Sports, Place de l'Église.

### Correspondance

Jean-Luc CHAILLOT  
96 rue de la Cassardière  
44115 BASSE-GOULAIN  
Tél. 40 34 62 24

### Les Jambes

- Amateurs Seniors ..... 15
- Juniors ..... 6
- Cadets ..... 9
- Minimes et Féminines ..... 7
- Pré-licenciés ..... 13
- Dirigeants ..... 9

**Paul GRANDJOUAN - S.A.C.O.**

Rue des Abattoirs - NANTES - Tél. 40 75 68 48

- Collecte et évacuation de résidus urbains
- Enlèvement de déchets industriels
- Balayage mécanique parking / voirie
- Location W.C. autonome





## A.D.G.E. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Souplesse articulaire, tonicité musculaire... plus qu'une gymnastique, c'est une véritable détente, ambiance sympathique avec nos animatrices Anne BENOIST et Dominique LEBAS, nous retrouvons la forme, l'endurance puisque nous fêtons notre 10ème anniversaire.

Renseignement au Zodiaque (Maison des Jeunes) aux heures des cours :

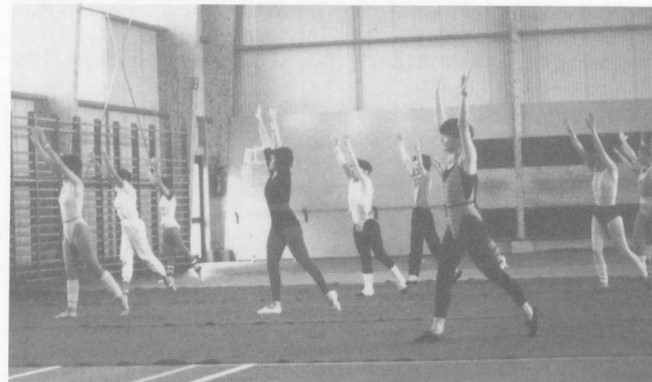
- lundi et jeudi de 9 h à 10 h
- jeudi de 19 h 30 à 20 h 30.

## A.D.G.E. JAZZ-DANSE

Initiation au Jazz, le samedi de 10 h 30 à 11 h 45.

Cours moyen le vendredi de 9 h à 10 h 30 avec Claudie QUEMENER, animatrice technique de Danse avec Tronc Commun.

Une porte ouverte aura lieu vers le 20 juin, venez nombreux nous voir évoluer.



## CLUB CANIN DE BASSE-GOULAIN

### 1987, L'ANNÉE DE LA CONFIRMATION

Encore du nouveau sur notre terrain du «Gué» où nous avons installé, avec le concours de la Municipalité, l'électricité dans nos locaux. De plus les adhérents du Club ont construit eux-mêmes un préau de 80 m<sup>2</sup>.

Le fait marquant de cette année 1987 aura été la confirmation de nos espoirs en compétition.

Jugez plutôt !

### En Pistage :

- 1er à LORIENT avec Vulcain, Bo Beauce, catégorie A
- 1er à MACHECOUL avec Volpone, Bo Beauce, catégorie A
- 1er à ANGERS avec Rixie, Bo Beauce, catégorie B
- 2ème à NANTES avec Vulcain, Bo Beauce, catégorie B
- 3ème à NANTES avec Speed, Bo Beauce, catégorie C
- 2ème à LA ROCHELLE avec Vulcain, Bo Beauce, Police Judiciaire
- 4ème à BOURGES avec Véga, B. Allemand, catégorie B.

Au total, une dizaine de chiens classés dans l'Ouest de la France dont Rixie et Speed parmi les meilleurs.

### En Ring :

- 1er à CHOLET avec Twist, B. Allemand, Ring 1
- 1er à TREILLIERES avec Ura, B. Allemand, Ring 1
- 1er à LA ROCHE-SUR-YON avec Ura, B. Allemand, Ring 2
- 2ème à NANTES avec Thor, Doberman, Ring 1
- 1er à BASSE-GOULAIN avec Volf, B. Allemand, Ring 1
- 2ème à BASSE-GOULAIN avec Toskan, B. Beauce, Ring 2.

Aujourd'hui 6 chiens sont en Ring 2 (un seul en 1986) Toskan, Thor, Ura, Urex, Twist, Volf, et autant de jeunes chiens qui doivent sortir en 1988.

Sur le plan organisation, notre dernier concours en Ring a été un succès certain : 30 concurrents sur 2 jours et plus de vingt compétiteurs refusés faute de place, du jamais vu ! La réputation du C.C.B.G. a largement dépassé le cadre régional grâce à la qualité de l'organisation et surtout à l'ambiance très amicale qui y règne. Un grand merci aux commerçants de Basse-Goulaine qui participent activement à nos efforts.

### Les nouveautés de 1988

6-7 février 1988, notre concours de pistage avec 97 concurrents, les épreuves se dérouleront sur les communes du Loroux-Bottreau, Le Landreau et La Remaudière. En effet il nous faut plus d'un hectare de terrain par chien.

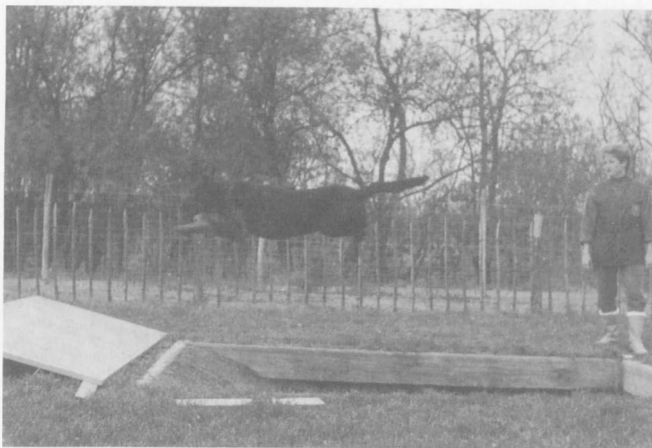
11-12-13 novembre 1988, un concours en ring sur 3 jours, unique dans la Région. Et sans doute la participatoin des meilleurs chiens en France.

### Bientôt l'AGILITY...

Une nouvelle discipline sportive canine qui peut s'apparenter au Jumping équestre et qui consiste à faire évoluer un chien sur un parcours composé d'obstacles divers dans un temps de base défini, une discipline ouverte à tous les chiens inscrits au L.O.F.

Pour tout renseignement : nos entraînements sur notre terrain du Gué, route de l'Île Chaland :

- le samedi de 14 h à 18 h
- le dimanche de 9 h à 12 h.



TOSKAN, Berger de Beauce, 5 ans à Mme GUÉLAT Saut du fossé à 4,5 m.

## LA CHORALE ST-BRICE

Créée il y a 8 ans sous la Direction de M. Yves MAIGRET, la Chorale St-Brice a pour but d'animer les cérémonies paroissiales.

Une trentaine de chanteurs se réunissent par pupitre à 4 voix chaque mardi soir à 20 h 30, soit dans les locaux de la Cure, soit à l'église. Nous préparons aussi des chants profanes pour des réunions non confessionnelles.

Chaque chanteur est libre de sa participation et, comme il est difficile de concilier l'emploi du temps de tout le monde, nous nous réunissons lors du week-end chantant à l'extérieur de la Commune. Ces temps forts de chant et de loisirs nous laissent des souvenirs impérissables.

Aucune sélection n'est faite pour l'adhésion à notre chorale. L'important est d'avoir un bon esprit communautaire pour réaliser ensemble une grande œuvre.

Le chant est une expression naturelle indispensable entre les individus. C'est la meilleure manière de créer une unité de sentiment et d'action.

Tout le monde peut chanter et bien chanter.

Yves MAIGRET

## VESTIAIRE

Nous rappelons que :

- le vestiaire est ouvert, à tous, les jeudis de 15 h à 17 h, à la Vieille Cure.
- nous acceptons tous vêtements pour nourrissons, enfants et adultes, et vous remercions par avance de vos dons.
- notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

Mmes CHAMPAIN, RICHARD, BOUYER

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA GRAND'OUCHE

Chers Amis,

C'est avec satisfaction que l'Association des Propriétaires de la Grand'Ouche a accueilli : 120 participants à sa soirée du 28 novembre 1987.

Le Buffet campagnard animé, gracieusement, par le Groupe KANTY TONN, composé de jeunes talents de la Grand'Ouche, ainsi que par un groupe théâtral d'une grande qualité également de la Grand'Ouche, ce buffet a été suivi d'une soirée dansante qui a ravi toute l'assemblée, et permis à des personnes d'un même quartier de vivre une agréable soirée, ceci était notre unique objectif, nous pensons l'avoir atteint.

Nous remercions particulièrement la Municipalité, et tous ceux qui nous ont aidés ou qui ont permis la réalisation de cette soirée.

Les commerçants de BASSE-GOULAIN ont par leur gentillesse permis au groupe KANTY TONN d'aider à financer quelques frais de leur spectacle :

- Charcuterie DUPONCHEL
- Poissonnerie ROUSSE
- Pâtisserie ORIZET
- Boucherie MEUNIER
- APHRODITE
- Librairie VINET
- Restaurant SILLORAY
- Café Tabac CHAIGNEAU
- Boulangerie BOUYER
- Charcuterie THOMAS
- Café PMU TREMEL
- Coiffure LEROY
- Coiffure SABINE
- Electro-Ménager NAUX.

En souhaitant que cette première initiative sera suivie de beaucoup d'autres, et c'est avec plaisir que nous vous recevrons encore plus nombreux.



## L'ASSOCIATION LOCALE DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES RURALES

L'Association Locale des Travailleuses Familiales Rurales de BASSE-GOULAIN - HAUTE-GOULAIN et SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, dispose en permanence de trois travailleuses familiales rurales.

Celles-ci se déplacent à domicile pour effectuer dans les familles, divers travaux tels que :

- soins aux enfants
- préparation des repas
- travaux ménagers quotidiens, etc.

Ce service a pour but d'apporter aux familles se trouvant momentanément dans le besoin :

- une aide matérielle, et morale en cas de grande fatigue
- maladie
- maternité
- hospitalisation
- maman partie !... on reste seul avec papa.

Notre association est rattachée à la FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES RURALES, 8 rue Kervégan - 44000 NANTES.

Cette dernière est dépendante de la C.A.F., D.D.I.S.S., M.S.A. Ce sont ces organismes qui donnent les accords, et fixent les conditions de prises en charges. La participation des familles est basée sur le quotient familial.

Notre Association est formée d'un bureau de bénévoles, que vous pouvez joindre pour tous renseignements :

- Présidente : Mme NICCOLI Th. ..... ☎ 40 06 01 16
- Basse-Goulaine : Mme VOLLARD A. .... ☎ 40 03 58 16
- Haute-Goulaine :
- Mme FOUCAUD M.Th. .... ☎ 40 54 55 76
- Mme ARNAUD M. .... ☎ 40 54 97 54
- St-Julien-de-Concelles :
- Mme LEBIDRE J. .... ☎ 40 54 13 52 (Responsable journée, organisation du travail)
- Mme PINARD A. .... ☎ 40 54 13 95
- Mme MASSE J. .... ☎ 40 54 17 27

Notre service intervient dans les foyers à revenu peu élevé.

Th. NICCOLI



## ASSOCIATION SYNDICALE RÉSIDENTE DES CHÊNES ROUGES

Réunie en Assemblée Générale en janvier dernier, l'association s'est félicitée de la prise en charge de l'éclairage du lotissement par la commune.

En dehors des questions de fonctionnement du Syndicat, les sociétaires ont eu l'occasion de rappeler avec un certain plaisir leur joie d'avoir gagné en mai dernier le tournoi de football interquartiers ; et ce, pour leur première participation.

A.P.



## ASSOCIATION «BOURSE AUX VÊTEMENTS»

Siège social : 17 rue du Hamelin - Basse-Goulaine  
Association Loi de 1901.

Notre Association organise chaque année trois bourses :  
- Bourse aux vêtements de printemps-été  
- Bourse aux vêtements d'automne et d'hiver et sport d'hiver (depuis 1988)  
- Bourse aux jouets avec, en nouveauté, du «petit troc» (bibe-lots, vaisselle, petits meubles...).

Notre activité se veut ouverte à tous... une forme de lutte contre le gaspillage... (qui ne s'est lassé d'un vêtement bien qu'il soit encore en bon état et à la mode ?...). Le succès obtenu en 10 ans montre à quel point cela correspond à un réel besoin.

Nous rappelons que nous n'acceptons en dépôt que des vêtements en bon état, propres et non démodés et à des prix peu élevés.

La Présidente N. LE GOC

## LA C.S.C.V.

### CONFÉDÉRATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

LES CONSOMMATEURS ASSOCIÉS SE DÉFEN-  
DENT, AGISSENT, PROPOSENT



Qu'est-ce que la C.S.C.V. ?

Une association de consommateurs et d'usagers actifs dans 500 localités, 60 départements.

DYNAMIQUES ET COMPÉTENTS

Consommateurs nous-mêmes, nous avons toutes les raisons d'agir pour obtenir des résultats. Forts de 30 ans d'expérience nous formons un solide réseau bénévole et professionnel.

INDÉPENDANTS

Nous n'existons que parce que les consommateurs le veulent. Notre liberté, ce sont les cotisations des adhérents.

REPRÉSENTATIFS

Interlocuteurs reconnus par l'État et les entreprises, nous représentons les consommateurs là où se prennent les décisions. C'EST VOUS, C'EST NOUS.

Pour BASSE-GOULAINÉ

- VOLLARD Annick..... ☎ 40 03 58 16  
- BROSSAUD Madeleine ..... ☎ 40 03 54 77

## L.E.P. RURAL PRIVÉ

9 rue Pierre Landais  
44430 Le Loroux Bottereau  
Tél. 40 33 80 98

### LES FORMATIONS PROPOSÉES AU L.E.P. DU LOROUX-BOTTEREAU

Le L.E.P. accueille garçons et filles pour les formations suivantes :

#### Formation CAPA (Vente ou Employée Familiale)

Après la classe de 5ème ou de CPPN  
- Admission des élèves en classe de 4ème préparatoire  
- Durée des études : 3 ans  
• 4ème préparatoire  
• 3ème préparatoire (2 semaines de stages)  
• T CAPA (6 semaines de stages auprès des familles, des personnes âgées, dans des commerces)  
à l'issue de cette classe : examen CAPA.

Après le CAPA : entrée dans la vie active ou poursuite d'études.

Après la 3ème préparatoire ou après la Terminale CAPA : possibilité d'entrer en classe de BEPA 1 Auxiliaire sociale ou vente.

#### Formation BEPA (Auxiliaire Sociale)

Après la classe de 3ème (3ème des collèges ou 3ème préparatoire) ou après la classe de T CAPA  
- Admission des élèves en classe de BEPA 1  
- Durée des études : 2 ans  
• BEPA 1 (6 semaines de stages)  
• BEPA 2 (5 semaines de stages)  
à l'issue de cette classe : examen BEPA.

Après le BEPA : entrée dans la vie active - agent hospitalier, auxiliaire de vie...  
ou poursuite vers un BTA aide soignante, auxiliaire de puériculture...

En septembre 88 ouverture très possible d'une classe de 4ème technologique.

Les cours sont dispensés au LEP du lundi matin au vendredi soir.

Les élèves peuvent être externes ou 1/2 pensionnaires.

Un transport scolaire jumelé avec le Lycée de Briacé est assuré chaque jour.

Les dossiers de demande de bourses sont remis par le LEP.

Les inscriptions sont prises sur rendez-vous - Tél. 40 33 80 98.

Enfin vous pouvez déjà prendre note de la Journée Porte Ouverte qui aura lieu le samedi 12 mars 1988.

## S.N.C.F. - INFORMATIONS

«ALLEZ AU PLUS PRÈS»

Pour la préparation de vos voyages, la gare de VERTOU vous offre ses services :  
- délivrance des billets pour toutes destinations, et, une NOUVEAUTÉ,  
- réservation des places assises ou couchées dès la demande, grâce à l'application BAGATEL.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier de tous les avantages offerts par l'ensemble des produits suivants :

- carte hebdomadaire de travail,
- carte Vermeil,
- carte et carré Jeunes,
- carte KIWI,
- billets de groupes,
- Train + Hôtel,
- compartiment famille,
- billet bambin, ...

Pour les renseignements par téléphone, un seul numéro : 40 50 50 50.

### UN POINT DE VENTE S.N.C.F. A PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Renseignez-vous à la gare de VERTOU (avenue de la Gare à VERTOU).

Horaires d'ouverture au public :  
- du lundi au vendredi de 7 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h  
- le samedi de 7 h à 13 h.

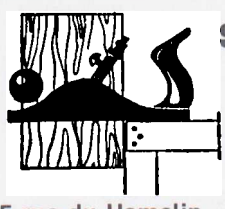
## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Guillaume FOURNOL, 28 rue d'Aquitaine
- Alexandre MÉAUDE, 6 rue des Rivaudières
- Marion LE GOFF, 40 rue de la Razée
- Etienne CHARIER, 40 rue de la Razée
- Victor DA ROCHA, 11 rue des Rivaudières
- Yasmina KASMI, 24 rue de la Giraudière
- Amandine BUOL, 113 rue de la Croix des Fosses
- Pierre ETOURNEAU, 10 rue de la Vendée
- Anne DROUET, 51 rue du Bois Brûlé
- Charlène BONNET, 39 allée des Touzelles
- Romain JAUNET, 10 rue d'Aquitaine
- Mylène DUPONCHEL, 3 place Saint-Brice
- Eva BUOL, Les Grézillières
- Claire VINCENT, 32 rue de l'Île de France.

### DÉCÈS

- M. VIC Elie, 78 ans, 110 rue des Onchères
- Mme COISCAUD Marguerite née MAIDON, 86 ans, 7 route des Landes de la Plée
- Mme CHIFFOLEAU Marie née MIGNET, 77 ans, 188 rue Ile Chaland
- M. GUILLOUCHE Marcel, 40 ans, 95 rue des Vallées
- M. ALLARD Georges, 87 ans, 198 rue des Coupries
- M. LEPAVEC Roger, 88 ans, 23 rue de la Jarnigarnière



**SNC CHESNEAU-ROINÉ**  
MENUISERIE - CHARPENTE  
AGENCEMENTS  
Tél. 40 06 00 92  
44115 BASSE-GOULAINÉ

5 rue du Hamelin

TERRASSEMENTS  
FORAGES  
DRAINAGES



Entreprise **SAUVÊTRE**  
«Le Breuillet»  
44450 ST-JULIEN-DE-CONCELLES - Tél. 40 03 77 90



**Coiffure**  
*Sylvette*  
Soin du cheveu / Journée continue / tél. 40 06 00 91  
120 rte des Landes de la Plée - BASSE-GOULAINÉ



**William PARSON**  
Cordonnerie du Douet  
ARTISAN CORDONNIER  
26 Rue Henri-Mainguet  
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



**MONUMENTS - CAVEAUX**  
Articles funéraires  
**Ets COESLIER**  
46 et 5 rue du 11-Novembre VERTOU Tél. 40 34 21 27

**Boulangerie Bouyer Hubert**  
Tél. 40 06 00 93  
Travail Traditionnel «Au Levain»  
Pains spéciaux - Viennoiserie  
Pain personnalisé sur commande



# E. LECLERC



## BASSE-GOULAINNE

Route de Clisson

# OUVERTURE MAI 88

### CLAIR RONDEAU

Artisan Maçon

Neuf - Restauration  
Entretien - Carrelage  
Cheminées - etc...

**«ENTRETIEN»**

6 rue des Martières - 44115 BASSE-GOULAINNE - Tél. 40 06 02 18

### PISCINES Michel VINET



Tél. 40 03 55 67 Rue des Onchères

44115 Basse-Goulaine

JARDIN EXPO

# SUPERU

Place de la Poste - SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

Tél. 40 80 55 91

le bon côté de la grande surface



### GARAGE MECASUD



Tél. 40 03 55 00

Mécanique

Tôlerie

Peinture

PASSAGE AU MARBRE

REMORQUAGE

vente véhicules

neufs et occasions

REPRISE et CRÉDIT

113 rte des Landes de la Plée - 44115 BASSE-GOULAINNE



TOUTES COMPOSITIONS FLORALES



PASSAGE AU MARBRE  
PEINTURE EN ÉTUVE  
ÉCHAPPEMENT - VIDANGE  
PARE-BRISE



184 boulevard des Pas Enchantés  
44230 ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE - Tél. 40 80 67 14

### Claude AILLERIE



CHAUFFAGE  
CENTRAL

PLOMBERIE  
SANITAIRE

55 rue Hamelin

44115 BASSE-GOULAINNE - Tél. 40 06 02 51



### ÉLECTRO MÉNAGER

Dépannage - Entretien  
Vente - Toutes marques

40 06 03 44

Spécialisé

Miele

Lincoln

Electrolux

NEFF

SIEMENS

BOSCH

De Dietrich

Scholtes

GENERAL ELECTRIC

Gilles THUAUD 17 avenue des Nouvelles  
441150 Basse-Goulaine

### MAINGUY Gilbert S.A.



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

RÉSEAUX AÉRIENS  
ET SOUTERRAINS

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

- SIÈGE ET AGENCE RÉSEAUX  
46 rue du Moulin - 44120 VERTOU - Tél. 40 34 10 10  
Télex : PREMA 701 420
- INDUSTRIE BATIMENT AUTOMATISME - Tél. 40 33 23 23
- TÔLERIE MÉCANIQUE CHAUDRONNERIE - Tél. 40 33 26 26  
31 rue du Mortier Vannerie - Parc de la Vertonne - 44120 VERTOU





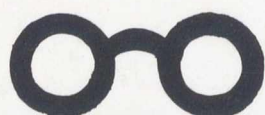
LES ASSURANCES  
MUTUELLES AGRICOLES  
SAMDA SORAVIE

**GROUPAMA**  
LOIRE-OCÉAN

*L'assurance  
de toutes  
les professions*

36 rue Busson-Billault - 44115 BASSE-GOULAINNE - Tél. **40 03 55 75**

Permanences : mardi, vendredi - 9 h à 12 h et 15 h à 18 h / mercredi, samedi - 9 h à 12 h



**P.J. BAUDET**

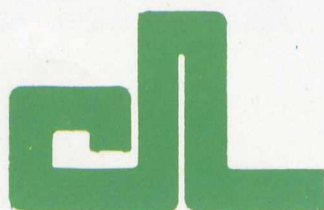
Diplômé  
d'État

**OPTIQUE  
SAINT  
SEBASTIEN**

21 rue Maurice-Daniel

44230 SAINT-SÉBASTIEN Tél. 40 80 55 50

Assainissement  
Travaux souterrains  
Foncages  
Adduction d'eau  
Transports et  
distribution gaz  
Génie civil  
Travaux maritimes  
Réservoirs - Châteaux d'eau  
V.R.D.  
Installations de pompage



**devin - lemarchand**  
TRAVAUX PUBLICS

**Siège social : 78 rue de la Garde  
B.P. 653 - 44018 NANTES CEDEX 01  
Tél. 40 49 67 27 (lignes groupées)**

Agences et secteurs : (44) Nantes - (44) St-Nazaire  
(78) Chavenay - (77) Fontainebleau - (72) Le Mans  
(29) Quimper - (56) Vannes - (85) Les Sables-d'Olonne  
(17) La Rochelle - (33) Bordeaux - (31) Toulouse


**france  
lots**



Votre terrain à bâtir, libre de constructeur  
au **Domaine de la Champagnière**

13 avenue du Parc de Procé - 44100 NANTES

**Tél. 40 73 35 12**

**Crédit  Mutuel**

**BASSE-GOULAINNE**

2 rue de la Poste  
Tél. 40 03 52 25

**HAUTE-GOULAINNE**

2 rue de la Châtaigneraie  
Tél. 40 54 56 86

***Une banque à qui parler***